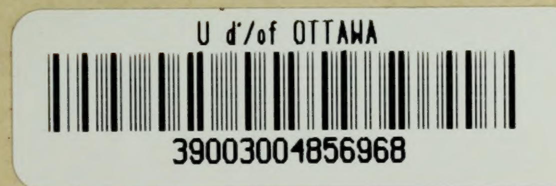
Eugène Bussière

COURS PAR CORRESPONDANCE

8



Cours par correspondance

dirigés par Eugène Bussière

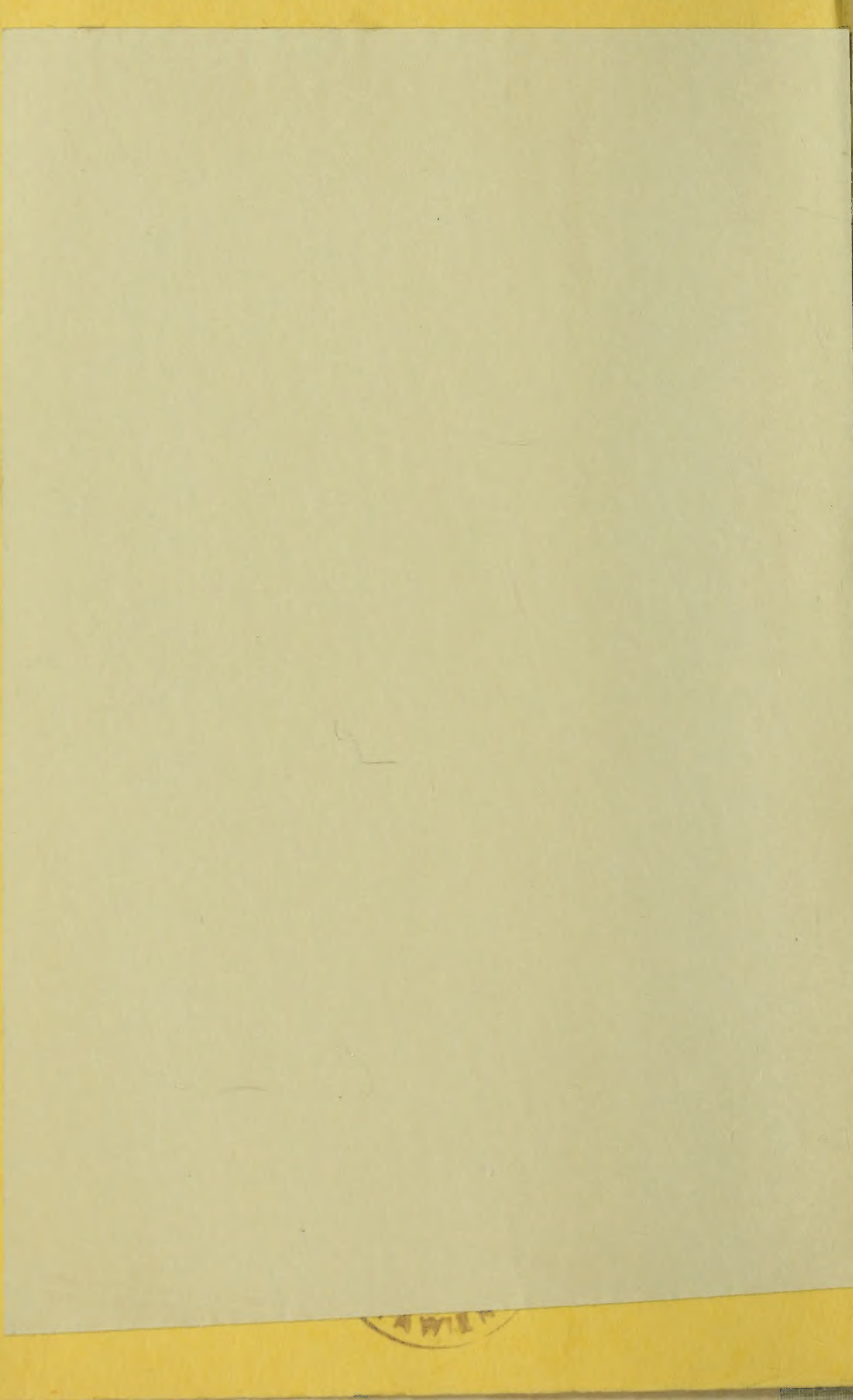
-VIII-

Histoire de la Coopération

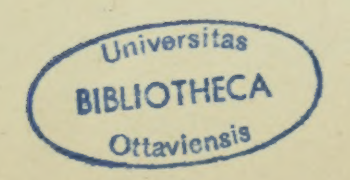
Livret No 2



SERVICE EXTÉRIEUR D'ÉDUCATION SOCIALE
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC



HISTOIRE DE LA COOPÉRATION



Une contribution
du Service de l'Aide à la Jeunesse
a rendu possible
la publication de ces cours.

Cours par correspondance

dirigés par Eugène Bussière

Histoire de la Coopération

Livret No 2



SERVICE EXTÉRIEUR D'ÉDUCATION SOCIALE
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

COLLABORATEURS:

C.-E. BÉLANGER et Albert FAUCHER

Contenu de la septième leçon

La coopération en Allemagne, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie et en Italie

I—La coopération en Allemagne

1. Vue d'ensemble du mouvement.
2. Les formes:
   - A) Les coopératives de consommation.
   - B) Les coopératives agricoles.
   - C) Les coopératives rurales de crédit.
   - D) Les coopératives urbaines de crédit.
   - E) Les coopératives d'électricité.
   - F) Les coopératives de marchands et de petits artisans.
   - G) Les coopératives diverses.

II—La coopération en Tchécoslovaquie

1. Particularités du mouvement.
2. Les formes:
   - A) Les coopératives de consommation.
   - B) Les coopératives agricoles.
   - C) Les coopératives d'électricité.
   - D) Les coopératives de crédit.
   - E) Les coopératives diverses.
3. Considérations générales.
4. La reconstruction du mouvement coopératif tchèque.

III—La coopération en Yougoslavie

1. Particularités du mouvement.
2. Les formes:
   - A) Les coopératives sanitaires.
   - B) Les coopératives artisanales.
   - C) Les coopératives agricoles.
   - D) Les coopératives urbaines.
3. La coopération et l'Etat.

IV—La coopération en Italie

1. Vue d'ensemble du mouvement.
2. Les formes:
   - A) Les coopératives de consommation.
   - B) Les coopératives agricoles.
   - C) Les coopératives de main-d'oeuvre et de production
   - D) Les coopératives de crédit ou caisses.
   - E) Les coopératives diverses.
3. La reconstruction du mouvement.

Septième leçon

La coopération en Allemagne, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie et en Italie

I—La coopération en Allemagne

1. *Vue d'ensemble du mouvement*

Avant l'avènement du nazisme, l'Allemagne possédait l'un des plus puissants mouvements coopératifs. C'est ainsi qu'en 1930, plus de 3,700,000 familles, représentant environ 15,000,000 de personnes (près d'un quart de la population) faisaient partie des coopératives de consommation dont les centrales exploitaient un grand nombre de manufactures.

Le mouvement coopératif comprenait un grand nombre de coopératives agricoles de toutes sortes et plusieurs coopératives de crédit urbaines et rurales. Ces dernières, organisées à partir de la seconde partie du XIXième siècle, furent les premières grandes réalisations de la coopération en Allemagne. Elles contribuèrent largement à créer le climat favorable à l'apparition des autres types de coopératives.

Le mouvement avait connu un essor considérable après la première Grande Guerre. Le nombre des sociétaires doubla de 1914 à 1933 dans les coopératives de consommation et plus de 50,000 personnes étaient employées par les magasins de gros et leurs sociétés affiliées. Ce magnifique élan fut arrêté en 1933 alors

que la dictature nazie imposa au mouvement une réorganisation complète avant de dissoudre entièrement le mouvement de consommation en 1941. Les coopérateurs allemands se remettent à la tâche pour reconstruire leur mouvement avec le caractère démocratique qu'il avait avant ces événements malheureux.

2. *Les formes*

A) *Les coopératives de consommation*

a) *Structure.* Le mouvement coopératif de consommation n'a commencé à se développer de façon vraiment remarquable qu'à partir de 1889. Cinq ans plus tard en 1894, le Magasin de Gros de Hambourg était organisé.

A cette époque, les coopératives de consommation adhéraient à la même fédération que les caisses de crédit. En 1902, la plupart des coopératives de consommation quittèrent la fédération pour former leur propre Union. Le Magasin de Gros de Hambourg appartenait à ces coopératives dissidentes à tendances socialistes. La principale raison de la division fut que les coopératives de consommation, qui comptaient plus de membres que les caisses de crédit, voulaient être maîtresses de leurs propres affaires. Au surplus, leurs intérêts ne s'harmonisaient pas avec ceux des caisses de crédit dont les membres étaient en grande partie des petits commerçants et des artisans.

b) *Activités.* Avant 1933, le mouvement allemand des coopératives de consommation était l'un des plus importants et le Magasin de Gros de ces coopératives avait augmenté sa production régulièrement. En

1930, les locales produisaient 27.6% des articles qu'elles vendaient tandis que leur Magasin de Gros fabriquait 27.8% (en valeur) des marchandises fournies à ses sociétés affiliées.

Ces marchandises étaient fabriquées dans 46 manufactures, dont quelques-unes très vastes, qui appartenaient au Magasin de Gros. Elles comprenaient des minoteries, des fabriques de poissons, des établissements pour la préparation des viandes, des fabriques de pâtes alimentaires, de tabac, de savon, de textiles, de vêtements, d'allumettes et de produits chimiques.

En 1937, le mouvement comprenait encore 1,500 coopératives et 2 millions de membres. Le pourcentage des ouvriers de l'industrie parmi les membres est passé de 78 à 69% entre 1910 et 1929. Ce fait s'explique probablement par le fait que les coopératives urbaines de consommation ont cherché progressivement à étendre leurs services à la population rurale environnante, soit au moyen de livraisons par camions, soit en ouvrant des succursales dans les villages et les petites villes.

c) *Suppression.* Après la prise du pouvoir par Hitler, le mouvement des coopératives de consommation alla en déclinant. En 1941, le mouvement fut complètement supprimé. Les fonds et biens des coopératives allemandes et autrichiennes de consommation et ceux du Magasin de Gros de Hambourg furent alors transférés au Front du Travail.

B) *Les coopératives agricoles*

a) *Coopératives d'approvisionnement.* Au début de leur organisation, les caisses rurales de crédit

(Caisses Raiffeisen) servirent d'agents pour leurs membres auprès des marchands de gros. Mais à la suite de la campagne d'éducation sur les avantages de l'association, les paysans décidèrent de former eux-mêmes leurs propres *sociétés d'approvisionnement.* La création des premières remonte à la dernière partie du XIXième siècle. Bientôt le mouvement couvrit toute l'Allemagne et des magasins de gros régionaux furent organisés. Dans certains cas, ces coopératives effectuaient une partie importante du commerce national; pour le commerce de l'engrais chimique la proportion était de 50%. Bon nombre de Caisses Raiffeisen faisaient aussi l'achat d'articles d'utilité professionnelle pour leurs membres.

b) *Coopératives de vente.* En 1936, l'Allemagne comptait environ 3,600 *coopératives de répartition ou de vente* avec plus de 435,000 membres. Ces statistiques comprenaient cependant plusieurs coopératives de transformation: on y rencontrait, en effet, un grand nombre de *distilleries* et d'*établissements de dessication de pommes de terre,* des coopératives de *viticulteurs* qui vendaient le vin fabriqué avec les raisins fournis par les membres. On comptait 477 coopératives de viticulteurs avec 25,000 membres avant la guerre: elles fabriquaient 13% de la production annuelle du vin.

Sur les coopératives de vente proprement dites, les données précises manquent pour l'ensemble du mouvement. Il existait, avant la guerre, 648 coopératives pour *l'écoulement du bétail et de la viande* qui effectuaient 7.4% de la vente de la viande; les producteurs de *fruits et de légumes* avaient organisé 214 coopératives spécialisées dans l'écoulement de ces produits. On rencontre aussi des coopératives spéciales pour le

rassemblement et la vente des *oeufs*. En 1936, 369 coopératives de ce type avaient un chiffre d'affaires de 78,676,000 de marks et figuraient pour 7.1% dans la production nationale.

c) *Laiteries coopératives.* Les laiteries coopératives, qui, à l'origine, écoulaient le beurre fabriqué par leurs membres individuellement, étaient au nombre de 8,700 en 1936 avec plus de 865,000 membres; elles distribuaient 70% du lait écoulé sur le marché national et fabriquaient 70% de la production nationale du beurre.

d) *Coopératives diverses.* L'Allemagne possède également un bon nombre de coopératives rurales spécialisées: des coopératives de tourbières, des coopératives de battage (800) groupées en fédération, des coopératives d'adduction d'eau (aqueducs), des coopératives d'élevage, des coopératives d'électricité (voir plus bas), etc.

Sous le national-socialisme, ce mouvement coopératif agricole continua à fonctionner, bien que sous une forme quelque peu faussée. En 1939, l'Allemagne comptait plus de 25,000 coopératives agricoles, d'achat et de vente et autres (en outre 18,000 coopératives rurales de crédit).

C) *Les coopératives rurales de crédit*

a) *Origine.* Les coopératives rurales de crédit ont pris naissance en Allemagne au cours de la seconde moitié du XIXième siècle. La première fut fondée dans le territoire rhénan par Raiffeisen en 1862. Dès 1877, les coopératives rurales de crédit étaient assez nombreuses pour former une union générale qui prit le nom

d'Union générale des sociétés coopératives rurales, en 1899.

b) *Fonctions.* Les Caisses Raiffeisen sont affiliées à une fédération générale des coopératives agricoles qui porte le nom d'*Union allemande des coopératives agricoles et des Caisses Raiffeisen.* Avant la guerre, on comptait plus de 18,000 coopératives de crédit avec 2 millions de membres. L'Etat participait à la construction du capital des caisses *centrales* de crédit auxquelles les caisses locales pouvaient demander des emprunts.

Ce sont ces coopératives ou Caisses Raiffeisen, fondées avec un petit capital social ou même sans capital, qui servaient de modèles aux coopératives rurales de crédit répandues dans le monde entier et dont le but est de fournir du crédit aux petits agriculteurs et de les encourager à l'épargne.

En plus de s'occuper du crédit les Caisses Raiffeisen fournissent également des marchandises pour les exploitations agricoles et le ménage et, dans une moindre mesure, effectuent la vente de certains produits pour le compte de leurs membres. En 1937, elles avaient un chiffre d'affaires en marchandises de plus de 400 millions de marks et avant la guerre les deux tiers d'entre elles (14,000 sur 21,000 en tenant compte des caisses d'Autriche et des Sudètes) faisaient des transactions commerciales.

D) *Les coopératives urbaines de crédit*

a) *Origine.* Les premières coopératives urbaines de crédit sont dues à l'initiative de Schultze-Delitzsch, en 1850. Neuf ans plus tard un premier congrès des

caisses était l'occasion de la fondation de l'Union générale des coopératives industrielles dont Schultze-Delitzsch devait demeurer directeur jusqu'en 1883.

b) *Fonctions.* Le nom de la fédération indique bien quel était le but de ces caisses: procurer du crédit aux petits artisans. A l'origine les caisses fonctionnaient sur la base de la responsabilité illimitée des membres, mais en 1889 une loi impériale reconnut le principe fondamental de la responsabilité limitée.

Les Caisses Schultze-Delitzsch, au nombre de 1,414 avec plus de 1,200,000 membres, sont groupées dans l'Union coopérative allemande qui comprenait également, avant la guerre, des coopératives d'artisans, de petits commerçants et d'autres au nombre de 3,225 (ces coopératives comptent cependant beaucoup moins de sociétaires que les caisses de crédit, soit un peu plus de 425,000).

E) *Les coopératives d'électricité*

L'Allemagne est un des pays où l'on rencontre le plus de coopératives d'électricité. Elle en comptait 4,800 en 1937 avec 412,000 membres. Ces coopératives achètent l'énergie des centrales publiques (53%), privées (12%) ou mixtes (34%).

En 1935, environ le tiers des entreprises de distribution d'énergie électrique étaient des coopératives. La consommation d'électricité est élevée sur les fermes qui sont électrifiées dans la proportion de 80%.

F) *Les coopératives de marchands et de petits artisans*

En 1937, l'Allemagne était en tète du mouvement de ce type de coopératives qui ont pour but d'aider

leurs membres principalement au moyen de l'achat en commun d'instruments ou de matériaux nécessaires à l'exercice de la profession. Quelque 3,165 sociétés avec 437,000 membres étaient affiliées à l'Union coopérative allemande qui groupe aussi les coopératives urbaines de crédit. Les corps de métiers qui possédaient le plus grand nombre de coopératives d'artisans sont les suivants:

	sociétés
Boulangers	409
Tailleurs, tisserands, fourreurs	150
Serruriers, forgerons, charrons, mécaniciens	100
Bouchers, pelletiers, peaussiers	206
Ouvriers du bâtiment	205
Menuisiers et ouvriers du bois	105

G) *Les coopératives diverses*

Avant la guerre, les *coopératives de construction*, au nombre de 3,630, comptaient plus de 680,000 membres. L'une des plus importantes coopératives de consommation, et en même temps l'une des plus anciennes, celle de Hambourg, avait inscrit dans son programme, comme dans son nom, outre l'organisation des besoins de consommation et d'épargne de ses membres, la construction de logements. Les *coopératives de crédit à l'habitation* sont également bien développées.

Le Magasin de Gros des coopératives de consommation, en plus d'agir comme la banque du mouvement, s'occupe aussi d'assurance. Son département d'*assurance contre l'incendie* avait plus de 100,000 as-

surés et celui *contre les risques divers*, plus de 161,000; de plus 207,000 personnes détenaient ses polices d'*assurance-vie*.

II—La coopération en Tchécoslovaquie

1. *Particularités du mouvement*

Pour bien comprendre le développement du mouvement coopératif de la Tchécoslovaquie, il faut avoir au moins une idée de la situation politique et sociale particulière à ce pays. Créée de toutes pièces par le traité de Versailles, la Tchécoslovaquie comprend, en effet, plusieurs groupes raciaux qui, auparavant, n'avaient rien de commun.

Lors de l'organisation du nouvel Etat, il existait déjà, dans les diverses régions dont il était composé, des mouvement coopératifs fédérés selon la langue et le territoire. Chaque groupe — Tchèques, Slovaques, Allemands, Ruthènes, Polonais — avait sa propre fédération pour chaque type de coopératives. Cette situation est restée inchangée, bien que, pour certaines fins déterminées, les fédérations aient formé des superfédérations (ou fédérations nationales).

Cette multiplicité est propre à faire naître une grande confusion et il n'est pas toujours facile d'obtenir des données précises sur un secteur des coopératives pour l'ensemble du pays.

2. *Les formes*

A) *Les coopératives de consommation*

a) *Origine.* Les premières coopératives de consommation apparurent d'abord en Moravie où la première fut fondée en 1861 par de modestes tisserands allemands. Les Tchèques, minorité méconnue par l'empire autrichien, auxquels toute activité politique était interdite, virent dans ce mouvement un moyen d'employer utilement leur énergie. En 1872, le mouvement comptait déjà près de 400 coopératives; il adhéra quelque temps à l'Union des Coopératives de consommation d'Autriche, mais, en 1908, les coopératives tchèques se retirèrent pour former leur propre fédération.

b) *Structure.* Avant la guerre, le mouvement des coopératives de consommation comprenait six fédérations réunies à Prague dans un comité national. Les fédérations les plus importantes sont celle des coopératives tchèques et celle des coopératives allemandes. Ces fédérations, comme celles des autres groupes raciaux, ne réunissaient pas seulement des coopératives de consommation, mais aussi des coopératives de construction, de logement, de crédit, et même des sociétés agricoles. C'est ainsi que sur les 1,035 sociétés affiliées à la fédération tchèque en 1930, seulement 253 étaient des coopératives de consommation.

En 1938, les coopératives de consommation de Tchécoslovaquie comptaient près d'un million de membres représentant presque le quart de la population. Ces effectifs se répartissaient comme suit: 75% étaient

des ouvriers, 21.7% des fonctionnaires, 16% des fermiers et 2.1% des artisans.

c) *Activités.* Avant la dernière guerre, l'*Union centrale des coopératives tchécoslovaques,* la plus importante des fédérations, groupait 743 sociétés affiliées dont 45 coopératives de crédit et 698 coopératives de consommation avec 471,000 membres. Le magasin de gros de cette Union, V.P.D., avait, en 1937, un chiffre d'affaires de 560 millions de couronnes tchécoslovaques dont un tiers représentait la production de ses 30 fabriques: minoteries, établissements pour la préparation des viandes, fabriques de pâtes alimentaires, de margarine, de savon, de produits chimiques. V.P.D. est l'une des entreprises les plus considérables du genre en Tchécoslovaquie.

La fédération tchèque a aussi organisé des services d'assurance (vie, feu, vol, accident, automobile) et une banque.

Le magasin de gros des coopératives de consommation allemandes était le second en importance. Son chiffre d'affaires, en 1937, était de 321 millions de couronnes et sa propre production (farine, biscuits et autres produits alimentaires, produits chimiques, chaussures, bonneterie et articles de caoutchouc) était évaluée à près de 65 millions de couronnes.

Conformément à une entente conclue entre la fédération tchèque et la fédération allemande, leur magasin de gros respectif s'abstenait d'entreprendre une production déjà organisée par l'un d'eux.

d) *Situation actuelle.* Les coopératives de consommation tchécoslovaques furent dissoutes en 1941 en même temps que les coopératives allemandes et autrichiennes. Depuis la libération du pays, par suite de

la défaite allamande, le mouvement a commencé sa réorganisation. Il semble que sa structure sera considérablement modifiée et qu'elle ne ressemblera plus à celle d'avant guerre. En effet, selon les Informations coopératives (11, XXIII, 1946), il n'y a maintenant qu'une seule fédération dont les membres sont exclusivement des coopératives de consommation du type dit « de développement » c'est-à-dire à rayon d'action étendu. Au 31 décembre 1945, ces coopératives étaient au nombre de 67 avec 608,750 membres et opéraient 4,672 établissements.

B) *Les coopératives agricoles*

a) *Centro-Kooperativ.* Avant la guerre, l'organisation centrale des coopératives agricoles — *Centro Kooperativ* — groupait une douzaine de fédérations représentant 11,500 sociétés locales. Ces fédérations comprenaient des sociétés de crédit, d'achat, de vente, des laiteries et des boulangeries coopératives, des minoteries, des coopératives d'électricité, de machines et des coopératives générales distribuant des articles de consommation.

La liste suivante donnera une idée des fédérations appartenant alors au *Centro Kooperativ*:

1—Union centrale des coopératives agricoles, à Prague

2—Union des coopératives tchèques

3—Union centrale des coopératives agricoles allemandes de Bohême

4—Union centrale des coopératives agricoles tchèques

5—Union centrale des sociétés de crédit de Moravie

6—Union centrale des coopératives agricoles allemandes de Slovaquie
7—Union des coopératives agricoles tchèques de Silésie
8—Union centrale des coopératives agricoles allemandes de Silésie
9—Union des coopératives polonaises
10—Fédération coopérative centrale de Slovaquie
11—Union des sociétés agricoles de crédit de Slovaquie
12—Union coopérative de Uzhorod

En 1935, le chiffre d'affaires total des magasins de gros des fédérations affiliées au Centro Kooperativ était de 97 millions de dollars répartis ainsi: articles de consommation et d'utilité professionnelle: 25 millions de dollars; écoulement des produits agricoles: 72 millions de dollars.

b) *Coopératives agricoles diverses.* Les *laiteries coopératives* comptaient, avant la guerre, pour 9% dans la production nationale du beurre et pour 40% dans l'exportation de ce même produit. Elles effectuaient 7% des exportations de fromage. Ces coopératives s'occupent également du ramassage des oeufs (en même temps que le lait).

Plus de 85% de l'ensemble des céréales étaient vendus par l'intermédiaire des *coopératives générales d'achat et de vente.* Pour assurer la production et la vente de semences de qualité, on a organisé une centrale, *Selecta,* qui possède ses propres stations expérimentales et un réseau d'établissements pour la culture des semences sélectionnées.

On trouve également des coopératives pour l'*écoulement du bétail et de la viande,* d'autres pour la *vente*

des fruits et des légumes, des coopératives pour la dessication de la chicorée, de même que des *distilleries coopératives* de pommes de terre qui, pendant un certain temps, fournirent 22.7% de la production totale d'alcool nécessaire à l'agriculture et à l'industrie. La Tchécoslovaquie possède aussi des *coopératives d'affermage* et un certain nombre de *coopératives forestières*.

C) *Les coopératives d'électricité*

a) *Fonctions.* Ces coopératives ont pris une large part à l'électrification des campagnes. On en comptait 2,122 en 1937. Les premières datent de 1911.

La plupart possèdent et emploient, au bénéfice des sociétaires, des machines électriques dispendieuses — telles que les batteuses — que les membres ne peuvent se procurer individuellement.

b) *Classification.* Ces coopératives peuvent être classées sous trois types:

i) les unes produisent et distribuent leur propre courant, possèdent leur centrale et leurs réseaux de distribution. L'une de ces coopératives possédait la plus importante usine de l'Europe centrale;

ii) d'autres achètent le courant d'une centrale et le distribuent au moyen de leurs propres installations;

iii) le plus grand nombre sont des régies coopératives administrées conjointement par le gouvernement central et les provinces, les autorités locales et les sociétés coopératives locales directement intéressées.

D) *Les coopératives de crédit*

A la différence de l'Allemagne, de la Bulgarie et d'autres pays où elles s'occupent, outre le prêt et l'épar-

gne, d'une grande variété d'entreprises d'achat et de vente, les *coopératives rurales de crédit* de Tchécoslovaquie ne peuvent s'occuper que du crédit. Ces sociétés, au nombre de 6,000 avec 1,440,000 membres, détenaient environ un tiers des épargnes totales du pays.

Alors que les sociétés rurales de crédit sont du type Raiffeisen, les *coopératives urbaines de crédit* furent formées sur le modèle des Caisses Schultze-Delitzsch. Plus de 2,000 sociétés urbaines de crédit comptaient 1,500,000 membres.

E) *Les coopératives diverses*

Plus de 1,300 *coopératives d'habitation* étaient affiliées aux différentes fédérations des coopératives de consommation. Elles comptaient près de 80,000 membres avant la guerre. Il existait aussi un grand nombre de *coopératives ouvrières de production* surtout dans les industries du bâtiment et des travaux publics. De petits commerçants, comme les bouchers, ou encore des artisans — tailleurs, cordonniers, etc. — ont aussi formé des coopératives soit pour écouler le produit de leur travail, soit pour acheter des matières premières ou des marchandises nécessaires à la profession.

3. *Considérations générales*

Dans les villes, le mouvement coopératif a contribué à augmenter le pouvoir d'achat des classes laborieuses. Il a en plus obligé le commerce indépendant à améliorer ses méthodes d'affaires. Dans les campagnes, il a permis aux sociétaires de réduire leur coût de production, leur a fourni du crédit à bon marché, les a

aidés à obtenir de meilleurs prix pour leurs produits et à augmenter leur pouvoir d'achat.

De tels résultats furent rendus possibles par une bonne organisation de l'éducation coopérative. Avant la guerre, les journaux coopératifs en Tchécoslovaquie avaient un tirage de 720,000 exemplaires. Les coopératives de consommation avaient formé des guildes. Des bibliothèques circulantes et des cours par correspondance constituaient aussi des moyens de répandre l'idée coopérative.

Le gouvernement, dont l'attitude envers le mouvement était très sympathique, subventionnait d'ailleurs l'éducation des membres, des dirigeants et des employés des organisations coopératives. Il avait également accordé aux sociétés coopératives certains privilèges en matière de taxation.

4. *La reconstruction du mouvement coopératif tchèque*

Le mouvement coopératif en Tchécoslovaquie présentera, lorsque sa réorganisation sera complétée, un aspect totalement différent de celui qu'il offrait avant la guerre de 1939. En effet, la structure d'ensemble est grandement simplifiée et le nombre de fédérations de toutes sortes qui était de 50 est maintenant réduit à 9 sociétés qui forment le *Conseil central coopératif* :

A) *Fédération des coopératives agricoles de services* (coopératives de pâturages, d'élevage, d'électricité, d'adduction d'eau, etc.)

B) *Fédération des coopératives agricoles d'achat et de vente*

C) *Fédération des coopératives agricoles de transformation* (laiteries, distilleries, moulins, séchoirs de chicorée et de betteraves, etc.)

D) *Fédération des coopératives de crédit* (urbaines et rurales)

E) *Fédération des coopératives de consommation*

F) *Fédération des coopératives ouvrières de production et de travail*

G) *Fédération des coopératives de petits commerçants et d'artisans*

H) *Fédération des coopératives d'habitation*

I) *Fédération des Maisons du peuple*

A côté de ces organismes moraux, on a créé 12 *centrales économiques* dont les principales sont le Magasin de Gros des coopératives de consommation et la Fédération d'achat des sociétés coopératives agricoles.

Pour coordonner les activités de différentes coopératives sur le plan local, on a formé des *conseils d'arrondissement* qui se réunissent dans des *conseils régionaux*. Ceux-ci se rattachent au *Conseil Central Coopératif* qui comprend aussi les neuf fédérations mentionnées plus haut.

Le nouveau gouvernement de la Tchécoslovaquie ménage une place importante au mouvement coopératif dans la reconstruction du pays et il ne lui ménage pas ses encouragements. Reste à voir si, avec une nouvelle structure, le mouvement pourra se développer dans l'harmonie et conformément à l'idéal coopératif, étant donné la situation sociale du pays.

III—La coopération en Yougoslavie

1. *Particularités du mouvement*

Comme en Tchécoslovaquie, le mouvement coopératif yougoslave, dans sa structure d'ensemble, est exactement calqué sur la structure fédérative de l'Etat. Dans chaque république, il existe une union générale groupant toutes les sociétés coopératives et les unions régionales. L'Union de Serbie compte 5,179 organisations coopératives (soit 53.75% du total pour le pays), celle de Croatie 2,563 (26.75%), celle de Slovénie 615 (6.40%), celle de Bosnie et d'Herzégovine 626 (6.52%), celle de Macédoine 499 (5.18%) et celle du Monténégro 134 (1.40%). Toutes ces unions générales des républiques sont, à leur tour, groupées dans l'Union Coopérative Centrale de Yougoslavie.

2. *Les formes*

A) *Les coopératives sanitaires*

a) *Origine.* Ce type de coopératives constitue l'un des aspects les plus caractéristiques du mouvement coopératif yougoslave.

Les coopératives sanitaires ont connu des progrès rapides en Yougoslavie depuis la création de la première société de ce genre en 1921. L'Association américaine de protection des enfants serbes prit une part active à l'organisation de ces coopératives qu'elle considérait comme le meilleur moyen de réaliser les buts qu'elle s'était proposés. Dès 1926, 29 coopératives sanitaires étaient en opération et étaient groupées dans l'*Union*

des coopératives sanitaires dont le siège était à Belgrade. En 1937, elles étaient au nombre de 171 avec plus de 110,000 membres, et d'autres ont été fondées depuis.

b) *Activités.* En 1930, elles ont été officiellement reconnues par l'Etat qui leur a confié dans certains cas l'application des programmes d'hygiène et de santé du gouvernement. En 1942, elles étaient devenues obligatoires pour toutes les municipalités serbes de plus de 4,000 âmes.

i) *Soins médicaux.* Les coopératives sanitaires prennent des dispositions pour que dans chaque communauté rurale intéressée, il y ait un médecin, une pharmacie et un petit hôpital. Elles fournissent également une aide efficace dans la lutte contre la maladie par la vaccination et autres mesures préventives. C'est ainsi qu'au cours de 1938-39, elles ont distribué les soins médicaux à plus de 136,000 personnes et elles employaient 95 médecins chargés en outre de l'inspection médicale dans les écoles primaires villageoises. Elles ont particulièrement lutté contre la tuberculose, les maladies vénériennes, la malaria et la mortalité infantile.

Avant la guerre, elles entretenaient 25 « maisons de santé » ou centres d'hygiène dont la plupart pouvaient loger des malades. Elles possédaient aussi 70 pharmacies; quatre avaient des installations de radioscopie. De son côté, l'Union a organisé une clinique dentaire ambulante qui fait le tour des coopératives sanitaires locales.

ii) *Médecine préventive.* Ces coopératives font aussi un grand effort dans le domaine de la prévention des maladies, par la vaccination et autres mesures préventives. Elles ont de plus étendu leurs activités à l'amélioration des conditions d'hygiène en assainissant

les rues, en construisant des fontaines, en installant des fosses d'aisance et en apportant d'autres améliorations dans les villages.

L'Union organise des cours de puériculture et des infirmières visitent les familles pour donner des conseils. Des coopératives ont aussi organisé des consultations gratuites pour les femmes enceintes, les mères et les nourrissons.

iii) *Education hygiénique et agricole.* Les coopératives sanitaires ont, de plus, abordé le domaine entier de l'éducation en matière d'hygiène et celui de l'enseignement agricole, grâce à leurs sections de jeunes et à leurs sections féminines.

> « Le programme théorique et pratique des sections de jeunes comprend la formation coopérative générale, l'hygiène, l'amélioration des cultures agricoles et l'élevage... Les sections féminines ont, dans le domaine des occupations de la femme, une activité comparable à celle des sections de jeunes. Des cours sont organisés pour les femmes et les jeunes filles sur les questions d'hygiène en général, sur certains travaux agricoles (jardins potagers, culture des fleurs, basse-cour), sur les questions ménagères. » [1]

iv) *Services vétérinaires.* Les coopératives sanitaires ont aussi travaillé à l'organisation du service vétérinaire pour les soins rapides et à bon marché aux animaux, la prévention des maladies, l'amélioration des races. Les sections vétérinaires des coopératives sanitaires accomplissent un important travail de propagande et d'éducation. Dans certains cas, quelques coopérati-

(1) *Informations coopératives*, XVII, 1, 1940.

ves sanitaires s'unissent pour former une coopérative vétérinaire.

v) *Autres services.* Les coopératives sanitaires contribuent donc pour une part importante au bien-être de la population rurale et les « maisons de santé » sont devenues de véritables centres de vie culturelle dans les villages, grâce au vaste programme d'éducation qu'elles ont entrepris. Et jusqu'à un certain point, les coopératives sanitaires ont organisé même la *prévoyance sociale*: elles ont créé, à côté du capital social, un « fonds spécial de santé », dont les contributions sont volontaires ou obligatoires. Un cinquième de ce fonds est mis de côté pour procurer du travail de secours aux membres indigents. Le reste est employé pour des prêts à court terme pour la reconstruction des maisons des membres et pour venir en aide à ceux qui ont des difficultés financières à la suite de la maladie.

B) *Les coopératives artisanales*

Les coopératives artisanales sont aussi bien développées en Yougoslavie où 437 sociétés groupaient plus de 5,200 membres en 1945. Les coopératives de travail du bois étaient particulièrement importantes.

L'organisation de ces coopératives revêt les formes les plus variées, des plus simples aux plus élaborées suivant les circonstances: les unes ne sont tout au plus que de simples comptoirs de vente et d'achat, les autres prennent des formes plus complexes jusqu'à être de véritables coopératives de production. Les lignes suivantes, empruntées à une publication du Bureau international du Travail, donnent une bonne idée de l'évolution de ce type de coopératives dans certains cas particuliers:

« La coopérative de Strazisce a d'emblée dépassé le premier stade (celui du comptoir d'achat et de vente) puisque, outre l'approvisionnement en matières premières et l'écoulement des produits, elle assure, dans un atelier commun, le nettoyage et la préparation des crins que ses membres tisseront à domicile pour en faire des toiles à tamis. A Saint-Vid, les ébénistes, qui sont des artisans plutôt que des travailleurs à domicile, continuent à travailler dans leurs ateliers individuels, mais ils utilisent aussi, dans un atelier commun, des machines qu'ils ont achetées en commun. A Kropa, les cloutiers ont réalisé une véritable coopérative ouvrière de production, qui dispose à la fois de l'outillage le plus rudimentaire, c'est-à-dire le moins coûteux, et de l'outillage le plus moderne, c'est-à-dire le plus efficace, capable de passer ainsi de la fabrication à la main à la fabrication mécanique et vice versa, selon les besoins de la clientèle et les fluctuations dans l'importance des commandes. La coopérative de Terzic est à la fois une coopérative ouvrière de production qui fournit du travail aux ouvriers tanneurs, et une coopérative d'approvisionnement qui fournit du cuir aux artisans cordonniers. » [2]

C) *Les coopératives agricoles*

La Yougoslavie possède un mouvement agricole très développé bien qu'il soit assez difficile d'en connaître les effectifs de façon précise à cause de la multiplicité des fédérations.

---

(2) *Le Mouvement coopératif et les problèmes actuels*, Vol. II, *Problèmes de relèvement et de reconstruction*, publié par le Bureau international du Travail, Montréal 1945, p. 132.

a) *L'Union des coopératives agricoles serbes.* L'une d'elles, l'Union des coopératives agricoles serbes, l'organisation la plus importante parmi celles qui constituent la Fédération générale des Unions coopératives de Yougoslavie, groupait avant la guerre, dans deux fédérations régionales, 3,400 sociétés de tout genre, avec près de 250,000 membres. Cette Union avait un département spécial pour l'éducation et la propagande coopératives: en 1940, ce département dirigeait la publication d'un hebdomadaire coopératif d'un tirage de 40,000 exemplaires. Enfin l'Union créait une guilde de coopératrices.

b) *Les caisses de crédit.* Pour l'ensemble du pays, les caisses rurales de crédit formaient le groupe le plus nombreux. Au nombre de 4,300, avec 415,000 membres, elles couvraient les demandes de prêts agricoles dans une proportion de 36%. Leur nombre a grandement diminué durant la dernière guerre: il n'était plus que de 939 en 1945.

c) *Les coopératives villageoises.* Les coopératives villageoises constituent la forme la plus répandue et la plus typique de la coopération rurale en Yougoslavie. Ces coopératives, au nombre de 4,447 avec plus de 725,000 membres, approvisionnent leurs sociétaires en articles d'utilité professionnelle et en articles de consommation domestique et elles assurent en même temps la vente des produits agricoles.

d) *Les coopératives diverses.* Il existait également bon nombre de coopératives spécialisées: coopératives de machines (64 en 1933), coopératives de viticulteurs, 125 coopératives agricoles pour l'écoulement du miel, des laiteries coopératives (qui, en 1937, comptaient pour 46% du lait rassemblé et transformé),

des coopératives d'électricité. Il y avait aussi un certain nombre de coopératives d'affermage.

Les coopératives agricoles sont les plus nombreuses et groupent le plus grand nombre de membres, soit les deux tiers des coopérateurs yougoslaves.

D) *Les coopératives urbaines*

Parmi ces dernières, les plus importantes numériquement sont les coopératives de consommation qui groupaient 443,788 membres dans 484 sociétés. Venaient ensuite les coopératives artisanales ouvrières de production (voir plus haut). Les caisses urbaines de crédit groupaient 85,200 membres en 1939.

3. *La coopération et l'Etat*

« Une attention particulière sera vouée à la coopération qui aura un rôle important à jouer dans la reconstruction du pays » déclarait le maréchal Tito en mars 1945.

Parmi les trois secteurs qu'elle prévoit dans l'organisation économique du pays, la nouvelle constitution accorde une place particulière au « secteur coopératif »:

> « Pour défendre les intérêts vitaux de la nation, relever le niveau de vie de la population, tirer méthodiquement parti de toutes les possibilités et forces économiques, l'Etat assume la direction de la vie économique et de son développement par le développement d'un plan économique général, en s'appuyant sur les secteurs économiques public et coopératif et en établissant un contrôle général sur le secteur économique privé ».

Une collaboration mutuelle active est prévue entre le secteur public et le secteur coopératif. Les autorités comptent sur le mouvement coopératif pour aider à l'émancipation et à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs des villes et des campagnes, pour développer leur esprit d'organisation et élever leur niveau culturel, stimuler leur initiative dans des activités autonomes orientées vers la réalisation du plan économique général. [3]

Ce programme est magnifique mais il est sujet à caution car le régime Tito accuse des tendances bolchévistes très prononcées. Dans une telle occurrence, le mouvement coopératif court le danger de devenir un simple instrument entre les mains du gouvernement.

IV—La coopération en Italie

1. *Vue d'ensemble du mouvement*

Le mouvement coopératif était puissant en Italie à la fin du siècle dernier. A cette époque, la population était surtout agricole. Bon nombre d'Italiens n'étaient guère mieux que des serfs attachés aux grands domaines dont les propriétaires confiaient l'exploitation à des entrepreneurs, en pratique à celui qui offrait le plus haut prix. Bien entendu c'était les ouvriers de la terre qui étaient les victimes de tels marchés.

C'est alors que certaines personnes éclairées crurent trouver dans la coopération le moyen de mettre fin à cette exploitation ou tout au moins d'améliorer la situation des travailleurs agricoles. Malheureusement une

(3) *Informations coopératives*, 11, XXIII, 1946.

rivalité entre coopératives catholiques et coopératives socialistes entrava les progrès du mouvement. Ce n'est qu'après la guerre de 1914-18 que les coopératives furent reconnues comme la plus grande force des classes laborieuses, surtout dans les groupements socialistes.

Cet appui des socialistes au mouvement coopératif devait avoir des conséquences malheureuses. En effet, lorsque le fascisme prit le pouvoir en 1922, il reçut l'appui des classes moyennes qui avaient peu de sympathie, même de l'hostilité, pour des associations à tendances socialistes. Plusieurs dirigeants du mouvement coopératif furent tués, les établissements coopératifs furent saccagés sans que l'autorité publique n'intervint pour mettre fin à ces massacres.

Cependant lorsque sa victoire fut consolidée, le fascisme se montra plus conciliant et reconnut les avantages que procuraient les coopératives aux classes laborieuses. Mais s'ils permettaient au mouvement de reprendre sa place dans l'économie nationale, les fascistes lui imposèrent leur domination et leur idéologie: les coopératives purent continuer d'exister mais elles durent renoncer à toute liberté d'action.

Pour avoir le contrôle absolu sur les organisations coopératives, le gouvernement créa une fédération fasciste de la coopération qui comprenait les effectifs suivants avant 1940 :

	nombre	*membres*
Coopératives de consommation	3,500	800,000
Coopératives de construction	1,348	75,000
Coopératives ouvrières de production et de travail	1,394	70,000
Coopératives agricoles pour la culture de la terre	358	50,000

Coopératives d'électricité		197	107,000
Coopératives d'achat et de vente		830	800,000
Laiteries coopératives		3,200	240,000
Coopératives de viticulteurs		194	17,000
Mutuelles agricoles	env.	1,000	35,000
Coopératives rurales de crédit		2,400	480,000
Coopératives urbaines de crédit		400-500	

2. *Les formes*

A) *Les coopératives de consommation*

a) *Origine.* Le mouvement coopératif de consommation débute véritablement vers 1860 alors que l'on commence à s'inspirer de l'expérience des Pionniers de Rochdale. Bien avant cette date, des associations de bienfaisance avaient créé, dans le Piedmont, plusieurs magasins coopératifs pour la vente. A partir de 1860 le mouvement progressa régulièrement : en 1888, il comptait 508 sociétés et en 1906 ce nombre était passé à 1,448.

b) *Développement.* En 1937, le mouvement coopératif de consommation groupait 3,865 sociétés avec 825,000 membres. Ces coopératives faisaient partie de la *Fédération nationale fasciste des coopératives de consommation* elle-même affiliée à *l'Union fasciste des fédérations coopératives italiennes.*

Le Magasin de Gros (E.C.A.) des coopératives de consommation fabrique lui-même certains articles distribués aux sociétés affiliées : conserves de tomates, savon, chocolat, pâtes alimentaires, cirage, etc.

Les coopératives les plus importantes possèdent des établissements industriels pour la fabrication de certai-

nes denrées de grande consommation, telles que les pâtes alimentaires, les biscuits, les gâteaux. Presque toutes les sociétés de grande et moyenne importance ont leur propre boulangerie. D'autres produisent dans leurs propres établissements de la charcuterie, du vin, etc.

B) *Les coopératives agricoles*

Les coopératives agricoles d'achat et de production remontent à la fin du XIXe siècle et les caisses urbaines de crédit (voir plus bas) ont grandement favorisé leur développement. Pour renforcer les liens entre les coopératives agricoles existantes et encourager l'organisation de nouvelles sociétés, une centrale fut fondée en 1892 avec un magasin de gros qui possédait, entre autres, avant la guerre, dix fabriques de phosphates.

a) *Coopératives agricoles de production.* Ce type de coopératives comprenait quelque 3,200 *laiteries* avec 240,000 membres; on y relevait aussi des coopératives de *viticulteurs* dont les premières furent organisées durant les années 1880 avec l'aide des caisses de crédit et de plusieurs grands propriétaires; on en comptait 194 avec 17,000 membres. L'Italie possédait aussi une certaine de *coopératives d'élevage de vers à soie* qui préparaient et emmagasinaient les cocons que les sociétaires vendaient eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leur société. Il existait aussi un certain nombre de *coopératives d'élevage.*

b) *Coopératives de vente.* Il est à noter qu'un bon nombre de ces coopératives se livrent aussi à des opérations d'achat pour leurs membres. Ces coopérati-

ves (achat et vente) étaient au nombre de 830 avec 800,000 membres.

c) *Coopératives de producteurs de fruits et de légumes.* Elles ont pris une certaine importance et sont groupées dans une organisation centrale de vente. L'Italie est, en effet, grande productrice de fruits et c'était, avant la guerre, l'un des pays d'Europe où l'écoulement coopératif des fruits et légumes était le mieux organisé depuis la création, en 1927, de la Section des ventes collectives des fruits, légumes et agrumes, Fedexport, de la Fédération des coopératives agricoles.

Cette section (Fedexport) groupait 102 sociétés affiliées et elle avait rapidement étendu son rayon d'activité à toute l'Italie, aussi bien pour le rassemblement que pour l'écoulement des produits et avait beaucoup développé les exportations. Son volume d'affaires s'élevait à 40,000 tonnes en 1936.

Parmi les coopératives agricoles de vente, une vingtaine fabriquaient et écoulaient de l'huile d'olive, d'autres écoulaient des oeufs, d'autres, au nombre de 45 environ, se sont spécialisées dans la vente du tabac. Les coopératives de vente de céréales se sont surtout constituées au cours des années qui précédèrent la dernière guerre.

d) *Coopératives d'électricité.* Les données dont on peut disposer sur les coopératives d'électricté (coopératives rurales) montrent qu'avant la guerre, 197 sociétés de ce type faisaient un chiffre d'affaires annuel de 200 millions de lires environ. Ces coopératives achètent le courant des centrales privées pour le revendre à leurs membres qui étaient au nombre de 107,000 avant la guerre.

C) *Les coopératives de main-d'oeuvre et de production*

En Italie, les coopératives ouvrières de production et les coopératives de main-d'oeuvre formaient avant la guerre un des traits caractéristiques du mouvement coopératif italien.

Ce type de coopératives comprend des *associations coopératives de boulangers,* des coopératives industrielles dans certains métiers spécialisés comme l'imprimerie, la poterie, la verrerie, et des *coopératives de travail* engagées dans la construction d'ouvrages publics, la construction maritime, le creusage de canaux, le terrassement. Ce sont ces coopératives de travail qui forment le groupe le plus important et le plus intéressant.

C'est dans le domaine agricole que les coopératives de travail se sont surtout développées. Les plus anciennes sont les coopératives de main-d'oeuvre composées d'ouvriers-braccianti qui s'occupent de travaux de terrassement ainsi que d'aménagement et de culture des terres.

a) *Fonctionnement.* Les membres de ces coopératives travaillent généralement par équipe de 15 parce que l'esprit de corps se maintient plus facilement dans les groupes restreints. Chaque groupe est sous la direction d'un contremaître et un gérant général surveille l'ensemble des équipes.

Ces différentes sociétés ont formé des fédérations provinciales qui répartissent le travail entre les sociétés, produisent quelquefois des matériaux de construction, étudient les soumissions et assument la direction des travaux. Les fédérations provinciales ont formé la *Fédération nationale des coopératives ouvrières de production et de travail.*

b) *Rôle.* Les coopératives de main-d'oeuvre des braccianti ont été à l'origine et à la base des coopératives de production et de travail et des coopératives d'exploitation agricole. Leur rôle a consisté en des travaux de protection contre les inondations, de drainage ou d'irrigation, de nettoyage et de correction des cours d'eau.

Les coopératives de braccianti « ont été un instrument de contrôle et de distribution du travail, d'émigration interne et de colonisation; elles ont éliminé les intermédiaires et les spéculateurs, diminué le chômage en développant les occasions d'emploi de la main-d'oeuvre, limité la journée de travail, augmenté les salaires . . . » [4]

Ces coopératives de braccianti se sont souvent transformées en *coopératives d'exploitation agricole* qui permettaient aux braccianti de s'établir sur les terres qu'ils avaient assainies. Ces coopératives louent de larges espaces de terre qui sont a) soit cultivés en commun ou b) divisés entre chaque membre qui cultive sa parcelle individuellement.

Ces coopératives pour l'exploitation collective du sol sont groupées en fédérations régionales qui ont des services de comptabilité, des services techniques et servent aussi de centre d'achat pour les articles nécessaires aux travaux des sociétés locales. Ces coopératives constituées vers 1920 étaient au nombre de 350 en 1936 avec 45,000 membres. Elles cultivaient 25,000 hectares de terre.

---

(4) Manlio SANCISI, *De l'action syndicale à l'action coopérative,* Les Presses Académiques, Genève, 1942, p. 219.

D) *Les coopératives de crédit ou caisses*

a) *Caisses urbaines de crédit.* Ces caisses furent l'oeuvre de Luzzati qui fonda, en 1886, la *Banque populaire de Milan* en s'inspirant des caisses Schultze-Delitzsch. Par ses écrits et ses discours, Luzzati contribua à attirer l'attention du public et à provoquer la naissance d'un véritable mouvement, si bien qu'en 1906, les banques populaires étaient au nombre de 829.

Ces coopératives sont formées d'un conseil d'administration et d'un comité de vérification (ou de surveillance) assistés de deux comités qui s'occupent spécialement des prêts. Tous les officiers exercent leurs fonctions sans rémunération. A la différence des caisses de crédit Schultze-Delitzsch, du moins dans les débuts, la responsabilité des membres est limitée à leur mise de fonds. Elles entretiennent de bonnes relations avec les coopératives ouvrières de production et les caisses rurales. En 1942, on comptait de 400 à 500 caisses.

b) *Caisses rurales de crédit.* Leur organisation suivit de plus près le type des caisses Raiffeisen. Elles furent introduites en 1883 dans la Vénétie par Wollemborg qui était alors frappé par la grande misère qui l'entourait. Lent à ses débuts, le mouvement s'étendit ensuite rapidement à travers l'Italie.

Mais la neutralité religieuse de ces caisses entraîna les catholiques à organiser leurs propres caisses à partir de 1890. Par la suite, les caisses neutres se développèrent surtout dans leur province d'origine, tandis qu'elles durent céder le pas aux caisses catholiques dans le reste du pays. En 1906 on comptait sept caisses catholiques pour une caisse neutre.

E) *Coopératives diverses*

Inutile d'ajouter que le mouvement coopératif italien comprenait un grand nombre d'autres sociétés appartenant aux types les plus divers. C'est ainsi, entre autres, que l'Italie possédait, avant la guerre, 106 *coopératives de pêcheurs* avec 15,000 membres, 900 *coopératives d'habitation* groupant environ 71,000 membres. Les *coopératives de transport,* au nombre 380 avec 20,000 membres en 1937, étaient pour la plus grande partie affiliées à la Fédération coopérative centrale du pays : elles comprenaient alors une coopérative de chemin de fer possédant une petite voie ferrée, une coopérative de navigation possédant des bateaux et des barges, une entreprise de construction maritime, de même que des coopératives de taxis et de transport par camions.

3. *La reconstruction du mouvement*

La principale tâche du mouvement coopératif italien sera de réinstaurer l'idéal coopératif dans tous ses cadres, maintenant qu'il est libéré du fascisme. Le nouveau gouvernement semble d'ailleurs encourager la formation de coopératives de tout genre pour « transformer l'économie capitaliste en un système économique basé sur la solidarité des différentes classes de travailleurs. » [5]

Cette réorganisation du mouvement est en marche depuis 1945. Les coopératives de consommation, avec l'appui des autorités, effectuent la lutte contre le marché noir. Cependant il est à remarquer que les coopératives

(5) Alcide de Gasperi, premier ministre.

se multiplient selon les différents partis politiques des coopérateurs et selon les catégories sociales.

Il semble également que les coopératives de travail vont connaître un nouveau regain d'activité. Déjà en 1945, un certain nombre étaient formées en Sicile, soit pour exécuter des travaux publics ou privés, soit pour l'exploitation collective du sol.

BIBLIOGRAPHIE

FAY, C.R., *Co-operation at Home and Abroad,* Vol. I, P.S. King and Son, London, 1936; Vol. II, P.S. King and Staples Limited. Westminster, 1939.

MOONEY, Geo. S, *Co-operatives Today and Tomorrow.* A Canadian Survey, Montréal, 1938.

WARBASSE, J.P., *Co-operative Democracy,* Harper and Brothers Publishers, New York and London, 1936.

SANCISI, Manlio, *De l'action syndicale à l'action coopérative.* L'expérience du prolétariat rural en Italie. Les Presses Académiques, Genève, 1942.

Bureau international du Travail, Le Mouvement coopératif et les problèmes actuels, Vol. I: *Tableau d'ensemble et problèmes immédiats d'après-guerre,* Montréal, 1945.

Bureau international du Travail, Vol. II: *Problèmes de relèvement et de reconstruction,* Montréal, 1945.

TERESHTENKO, V.J., *The Problem of Co-operative Medicine,* New York 1942. (Published with the assistance of the Edward A. Filene Good Will Fund Inc.).

QUESTIONNAIRE

1—Quelle fut l'attitude du national-socialisme envers le mouvement coopératif de consommation en Allemagne?

2—Donnez la différence qui existe dans le but poursuivi par les Caisses Raiffeisen et les Caisses Schultze-Delitzsch.

3—Qu'est-ce qui caractérise le mouvement coopératif de Tchécoslovaquie?

4—Par quel type de coopératives la Yougoslavie est-elle remarquable?

5—Dites en quelques mots quel fut le rôle des coopératives ouvrières agricoles dans la réorganisation de l'agriculture italienne.

Contenu de la huitième leçon

La coopération aux Etats-Unis

1. Les origines:
   A) Avant la guerre civile.
   B) Après la guerre civile.
2. La coopération, produit d'importation.
3. Développement tardif du mouvement américain.
4. Le mouvement coopératif de consommation.
5. Les magasins de gros et les entreprises de production:
   A) Les magasins de gros interrégionaux.
   B) Les magasins de gros régionaux.
   C) Les magasins de gros de districts.
   D) Les entreprises de production.
6. La coopération agricole:
   A) Les coopératives agricoles de vente ou d'écoulement.
   B) Les coopératives agricoles d'approvisionnement.
   C) Autres coopératives agricoles.
   D) Conseil national des coopératives agricoles.
7. Les coopératives d'électricité.
8. Les coopératives de téléphone.
9. Les coopératives de crédit.
10. Les coopératives sanitaires (ou médicales).
11. L'assurance coopérative.
12. Les coopératives de services funéraires.
13. Les coopératives d'habitation et de crédit à l'habitation.
14. Les coopératives d'étudiants.
15. La coopération chez les Indiens.
16. Education coopérative.
17. Législation coopérative.

Huitième leçon

La coopération aux Etats-Unis

1. *Les origines*

A) *Avant la guerre civile* (1861)

Un premier mouvement coopératif surgit aux Etats-Unis, dans la première moitié du XIXième siècle, comme réaction aux abus de l'industrialisme naissant. On vit alors apparaître plusieurs organisations, les unes inspirées des théories de Robert Owen, les autres de celles de Fourier. En particulier, une colonie oweniste fut fondée à New Hannony, Indiana, et une phalange, selon le type proposé par Charles Fourier, fut organisée à West Roxbury dans l'Etat de New York. Ces tentatives, bien entendu, furent des insuccès. C'est également dans cette période que les ouvriers organisèrent les premières « unions » dans le but d'améliorer leur condition économique.

Ces syndicats, en plus de recourir à l'action ouvrière proprement dite par la grève, le boycottage, etc., contribuèrent à la fondation d'un grand nombre de coopératives. La New England Workers Association, pour sa part, en avait organisé plus d'une centaine et l'American Protective Union, détachée de la précédente à la suite d'un conflit, en avait elle-même organisé plus de 325 en 1857.

Mais le mouvement commençait à décliner à cette date. Le mouvement ouvrier se heurtait à l'indifférence

de l'opinion publique — fait qui s'explique par la prédominance de la population rurale — et son insuccès entraîna celui des coopératives dont l'administration laissait beaucoup à désirer. Fait à remarquer, on ignorait encore l'existence et la réussite de Rochdale.

Par ailleurs, la guerre civile, entre les états du Nord et les états du Sud, s'annonçait et faisait passer à l'arrière-plan les méfaits de l'industrialisme et les tentatives coopératives.

B) *Après la guerre civile*

Une des conséquences de la guerre civile fut une crise économique: l'industrie avait été développée à l'excès pour les besoins de la guerre, les démobilisés encombraient le marché du travail, l'extension des frontières et la mise en production des terres riches de l'Ouest, qui donnaient des récoltes abondantes, amenèrent la chute des prix des produits agricoles.

Divers mouvements furent alors lancés pour remédier à la crise. Le premier fut un mouvement agricole, « The Patrons of Husbandry », fondé en 1865. Cette organisation était d'abord une société professionnelle dont le but était de donner à ses membres une plus grande compréhension de la dignité de leur profession et d'en faire de meilleurs agriculteurs.

Bientôt cependant, l'association ajouta à son programme l'achat et la vente en coopération. On s'attacha surtout à l'achat en commun et on essaya d'introduire la mise en pratique des principes de Rochdale. On projeta même de créer une centrale nationale et une bourse coopérative anglo-américaine. Mais il était trop tard: faute de directives pratiques de l'organisation cen-

trale, le mouvement s'était engagé dans une guerre des prix avec le commerce indépendant et la lutte avait été à son détriment. Les fermiers perdirent confiance dans leur association et dans la coopération qu'ils ne dissociaient pas de l'association elle-même et ne voulurent pas tenter une nouvelle expérience avec des méthodes importées de l'étranger, les méthodes de Rochdale.

Un autre mouvement fut aussi organisé pour « présenter une résistance organisée aux monopoles et aux abus du système industriel et commercial existant ». Il s'agit des « Sovereigns of Industry », fondés en 1874, qui voulaient grouper toutes les classes de la société : le principal article du programme était la formation de coopératives de consommation : de fait, en 1877, les Sovereigns avaient organisé près d'une centaine de magasins qui suivaient les principes de Rochdale. Néanmoins, ce fut un échec et l'association elle-même était disparue en 1880.

Une association, *The Noble Order of the Knights of Labor,* inspirée des doctrines des socialistes chrétiens de Grande-Bretagne, inséra dans son programme des articles relatifs à la coopération dans la production et la consommation. Les Knights of Labor organisèrent plus de 185 coopératives de production et plusieurs coopératives de consommation, mais les ouvriers étaient plus intéressés à la convention collective et à la grève comme moyen d'action. Une grève infructueuse dans l'industrie de l'acier amena le déclin de l'ordre et du mouvement coopératif qui en était issu.

2. *La coopération, produit d'importation*

Une nouvelle phase dans le développement de la coopération devait commencer aux Etats-Unis avec la

venue d'un flot d'immigrants au début du XXième siècle. Ceux-ci n'apportaient pas seulement des langues et des cultures nouvelles, mais aussi des idées et des pratiques qui devaient influencer la vie économique.

Ce fut le cas, par exemple, des Finlandais et des Bohémiens et aussi des Danois et des Norvégiens qui étaient au fait des principes de la coopération. Les uns s'établirent dans les états du Massachusetts, du Minnesota, du Wisconsin, du Michigan, de l'Illinois et du New Jersey; les autres, les Bohémiens surtout, dans les états de l'Ohio et de l'Illinois. Ils organisèrent bientôt des coopératives dont plusieurs sont encore en opération aujourd'hui. Ainsi la Coopérative de Dillonvale, fondée en 1908 par les Bohémiens de l'Ohio, faisait en 1937 un chiffre d'affaires de $750,000; la Cooperative Trading Company, fondée à Waukegan, Illinois, par des Finlandais en 1910, comptait 2,300 membres en 1940 et son chiffre d'affaires atteignait $800,000. En 1917, des représentants des coopératives finlandaises du Minnesota, du Wisconsin et du Michigan fondèrent la Central Cooperative Wholesale dont le chiffre d'affaires était de $3,500,000. en 1937.

3. *Développement tardif du mouvement américain*

Bien des essais furent faits dans d'autres parties des Etats-Unis, mais dans l'ensemble les échecs furent nombreux. Même la fondation de la Ligue Coopérative (Cooperative League) en 1916 n'apporta pas le renouveau désiré: en 1924, celle-ci ne comprenait que 233 sociétés affiliées et en 1928, ce nombre tombait même à 138.

On était alors à une époque où le crédit était facile et la spéculation effrénée, et le temps n'était guère

propice à la coopération. D'autant plus que même en coopération, on était typiquement américain: on voulut faire grand et les projets, manquant de fondations solides, avaient été des fiascos qui jetèrent le discrédit sur la coopération.

Cependant la crise économique de 1930 servit grandement la cause de la coopération. C'est encore dans les états centraux que le mouvement progressa le plus; il s'implanta également dans la Nouvelle-Angleterre, les états du moyen Atlantique, en Californie et à Washington.

Plusieurs raisons expliquent le développement tardif de la coopération :

a) les Etats-Unis sont un pays encore neuf: ce n'est qu'à la fin du siècle dernier que tout le territoire fut colonisé: l'esprit d'initiative avait donc un champ d'action très vaste; on pouvait faire fortune rapidement ou s'établir ailleurs si le sort était défavorable;

b) l'individualisme: dans un pays où chacun pouvait tenter de faire fortune seul et souvent réussissait, l'esprit d'entraide avait peu de chance de rencontrer des adeptes;

c) les grands mouvements de population rendaient difficile l'organisation de coopératives, vu que celles-ci ne pouvaient compter sur un appui constant de leurs sociétaires;

d) l'isolement des coopératives existantes qui les empêchait de s'unir pour promouvoir leurs intérêts.

Depuis la révolution industrielle, le capitalisme et les monopoles ont produit leurs effets. Avec la dictature économique, la concurrence est disparue. L'esprit démocratique est plus répandu, grâce à l'éducation, et on souhaite l'établissement de la démocratie économique

pour compléter la démocratie politique. Les conditions économiques et sociales sont donc plus favorables à la coopération et celle-ci semble bien destinée à reprendre le temps perdu.

4. *Le mouvement coopératif de consommation*

Aux Etats-Unis, du moins dans les milieux coopératifs officiels, le mot consommateur (consumer) a un sens beaucoup plus large qu'en français. Ce mot désigne aussi bien l'agriculteur qui achète des articles nécessaires à l'exploitation de sa ferme que la ménagère qui achète les produits d'alimentation et de ménage nécessaires à sa famille. Le mot consommateur sera pris ici dans ce dernier sens qui est celui qu'il a eu toutes les fois qu'il a été question de coopératives de consommation. Quant à l'agriculteur qui se procure ce qu'il faut pour sa ferme, il est plutôt un *producteur;* il est un consommateur quand il achète des denrées alimentaires, des articles de ménage, etc., pour les besoins de sa famille.

Les coopératives de consommation sont principalement rurales: les coopératives de consommation urbaines sont plus nombreuses, mais les coopératives de la campagne ont des effectifs et un chiffre d'affaires supérieurs. Il y avait 2,400 coopératives de consommation avec 500,000 membres en 1941. Leur chiffre d'affaires atteignait $160,000,000. En 1945, on en comptait 3,000 avec des effectifs de 825,000 membres. Le chiffre d'affaires avait plus que doublé à $360,000,000.

On peut diviser les coopératives de consommation américaines en deux types: le type *urbain,* qui se rencontre principalement dans l'Est, et le type *rural,* qui domine dans la région centrale septentrionale, particu-

lièrement dans le Minnesota, le Wisconsin et le Michigan.

Les coopératives urbaines sont surtout des magasins d'alimentation; les sociétés rurales sont plutôt des magasins généraux qui se sont orientés davantage vers la répartition d'articles d'usage domestique après avoir déjà commencé à fournir à leurs membres de l'essence, de la peinture, des semences, des fourrages, des engrais, etc. Il n'est pas rare, en effet, que des coopératives dont l'activité principale était la distribution de l'essence ont commencé par la suite à s'occuper d'épicerie: dans la vente de la gazoline et de l'huile à moteur, l'écart entre le prix de gros et le prix de détail est considérable. Avec les excédents réalisés, plusieurs coopératives ont ouvert des services d'épiceries qui ont obtenu un succès remarquable.

A North Kansas City, par exemple, six coopératives formèrent la Union Oil Company (coopérative). En 1828, 207 coopératives y étaient affiliées et le chiffre d'affaires atteignait deux millions de dollars. En 1935, comme plusieurs coopératives avaient ouvert un département d'épicerie, la Union Oil Company devenait la Consumers' Cooperative Association qui était assurée de débouchés assez considérables pour permettre à ses coopératives affiliées de concurrencer les magasins à succursales multiples dans le commerce de l'épicerie.

Les coopératives de consommation américaines sont groupées en une vingtaine de magasins de gros régionaux exploitant de nombreuses entreprises de production, surtout pour répondre aux besoins des agriculteurs. C'est pour cette raison qu'ils seront étudiés séparément. Seule la Eastern Cooperative Wholesale, qui groupe les coopératives de la Nouvelle-Angleterre, est composée

exclusivement de coopératives d'alimentation (food stores). Elle possède un établissement pour la torréfaction du café.

Les coopératives de consommation peuvent offrir à leurs membres de 800 à 1,000 produits sous l'étiquette coopérative. Une grande partie de ces produits provient des centrales de coopératives agricoles; d'autres sont fournis par des fabricants indépendants : leurs produits sont éprouvés dans les laboratoires et s'ils sont acceptés, on leur appose l'étiquette « Coop » après entente avec le fabricant qui ordinairement, dans ce cas, déduit les frais de publicité du prix, ce qui permet aux coopératives d'acheter à bon compte plusieurs articles d'usage courant, à partir des conserves aux pneus d'automobiles.

Dans le domaine du commerce de détail, on peut ajouter, après les coopératives de consommation, les *coopératives de distribution d'essence* au nombre de 1,500 en 1945. Elles avaient 910,000 membres et leur chiffre d'affaires atteignait $290,000,000.

Ajoutons, dans le domaine de l'alimentation, la Consumers Cooperative Services de New-York, qui opère six restaurants. Elle a ouvert quatre magasins qui ont réalisé un chiffre d'affaires de $700,000. en 1946.

5. *Les magasins de gros et les entreprises de production*

Les coopératives de consommation — en particulier les sociétés rurales — ont formé plusieurs magasins de gros régionaux. Il y en avait 27 en 1941 et ceux-ci,

à leur tour, ont formé deux magasins de gros interrégionaux. Il y a aussi des magasins de gros de districts.

A) *Les magasins de gros interrégionaux*

a) *United Cooperatives* est une fédération de sept magasins de gros régionaux. Elle fut organisée en 1930 par les coopératives de l'Ohio, de l'Indiana et du Michigan. United Cooperatives réunit les commandes de ses membres en ce qui concerne les produits pétroliers, les pneumatiques, les instruments aratoires, les machines agricoles et divers accessoires. Ce magasin de gros possède une fabrique de peinture et de lubrifiant. Son chiffre d'affaires en 1940 était de $7,760,167.

b) *National Cooperatives Inc.* Ce magasin de gros fut fondé en 1933 et groupe 22 magasins de gros. Il sert surtout d'intermédiaire pour les achats en grandes quantités. Les marchandises sont livrées aux magasins de gros régionaux sans passer par l'organisation centrale: tous ces produits portent la marque CO-OP. En 1946, par l'intermédiaire de ses magasins de gros, il a transigé pour un montant de plus de $175,000,000. La même année, à ses activités commerciales, il a ajouté un département d'organisation qui s'occupera spécialement de l'éducation et de la publicité.

B) *Les magasins de gros régionaux*

A la fin de 1940, plus de 2,360 sociétés étaient affiliées à ces centrales au nombre de 27. En 1945, le chiffre d'affaires de ces centrales régionales dépassa $200,000,000. Le commerce des produits pétroliers venait en tête des produits qu'elles distribuaient et dépas-

sait en importance tous les autres réunis. Les articles d'épicerie, d'habillement et de consommation ménagère ne formaient qu'environ 10% du total tandis que les machines et les fournitures agricoles y entraient pour 24%.

Les centrales régionales fournissent aussi certains services tels que le transport, la réparation d'automobiles, l'assurance, l'impression, la comptabilité, la révision. Ces services représentaient une valeur de $3,625,-189. en 1945.

Le plus important de ces magasins de gros est le *Consumers' Coperative Association* de Kansas City. Fondé par 6 coopératives, en 1929, il comptait 1,015 sociétés affiliées en 1945 et son chiffre d'affaires atteignait $26,243,000. Il a à son service plus de 1,800 employés (6 en 1929).

C.C.A. fut d'abord organisé pour la distribution de l'essence, de graisse et d'huile, d'accessoires d'automobiles et d'autres articles nécessaires à l'agriculture. En 1937, il entra dans la distribution des produits alimentaires. Il possède aujourd'hui plusieurs raffineries d'huile et plusieurs autres fabriques dont la production représentait une valeur de $17,000,000. en 1945.

C) *Les magasins de gros de districts*

Ceux-ci comptaient 171 sociétés affiliées qui étaient pour la plupart membres d'un magasin de gros régional. Le chiffre d'affaires transigé par ces organismes de districts était d'environ $2,500,000. en 1940.

D) *Les entreprises de production*

La production propre des différents magasins de gros était évaluée à près de $60,000,000. en 1945. Cette

production provenait d'entreprises, propriétés soit de National Cooperatives Inc., soit des centrales régionales. Une partie provenait d'organismes fédéraux de production (11 en 1945) qui sont gérés en commun par plusieurs centrales.

La National Cooperatives Inc. a acheté une usine pour la fabrication de trayeuses mécaniques qui est la quatrième du monde en importance. Onze fédérations régionales ont acheté au prix de $1,000,000. une fabrique de machines aratoires.

L'Ohio Farm Bureau, l'Indiana Farm Bureau et Midland Coperative Wholesale ont investi $100,000. dans des mines de charbon du Kentucky qui ont une possibilité estimée à 12,000,000 tonnes et pourront être exploitées durant trente ans.

C'est dans les produits pétroliers que les coopératives ont réalisé les plus importantes entreprises de production. La Consumers' Cooperative Association est propriétaire de trois raffineries et possède conjointement avec quatre autres centrales la raffinerie de McPherson d'une capacité de 17,500 barils d'huile brute par jour. En 1943, huit raffineries étaient aux mains des coopératives avec plusieurs milles de pipe-line et un grand nombre de puits.

En 1945, les coopératives affiliées à la National Coperatives Incorporated étaient propriétaires de 179 usines comprenant, en plus des entreprises mentionnées, des usines pour la fabrication d'engrais, de fourrages artificiels, des établissements pour la sélection des semences, des scieries, des fabriques de conserves, des imprimeries, des établissements pour la torréfaction du café, des fabriques de peinture.

6. *La coopération agricole*

L'essai des « Patrons of Husbandry » vers la fin du XIXième siècle n'avait pas eu tout le succès désiré et, même, dans l'ensemble, fut un échec. Il faudra attendre la fin de la guerre de 1914-18 pour voir le mouvement agricole reprendre son essor.

Les inspirateurs du mouvement furent principalement les trois grandes organisations de fermiers : la Grange, la Farmers Union et le Farm Bureau. Ces organisations ont favorisé la création de coopératives locales et ont aussi eu une grande influence dans l'organisation des fédérations régionales.

Bon nombre de coopératives agricoles débutèrent dans la vente de la gazoline et de l'huile, deux articles nécessaires à l'agriculture mécanisée. Et c'est surtout dans les états du Moyen Ouest (Midlle West) que le mouvement prit de l'ampleur.

Les fermiers ouvrirent des postes de ravitaillement d'essence parce que dans ce genre de commerce, le profit du vendeur était assez considérable, de 14 à 30%. Le premier poste de ravitaillement d'essence fut organisé dans le Minnesota et en 1941, dans ce même état, 190 coopératives de gazoline faisaient des ventes évaluées à $13,500,000. soit 10% du commerce de l'état dans l'essence. Dans le Nebraska, la proportion était de 14%. Aujourd'hui les ventes des coopératives de gazoline s'élèvent à $290,000,000. (1945), malgré l'opposition qu'elles ont rencontrée de la part des compagnies d'huile et de gazoline, et plusieurs fédérations régionales desservent les coopératives.

De tous les secteurs de la coopération américanisée, ce sont les coopératives agricoles qui sont les plus

importantes et parmi celles-ci les coopératives d'achat et de vente, tant au point de vue du nombre de membres qu'au point de vue des affaires. Dans plusieurs sections du commerce, elles détiennent des positions dominantes bien qu'il soit très difficile, sinon impossible de réunir les renseignements nécessaires à une juste comparaison du secteur coopératif et du secteur privé.

Un des traits particuliers du mouvement coopératif agricole américanisé est la prépondérance des coopérative d'écoulement sur les coopératives d'approvisionnement. En 1943-44, on comptait 7,522 coopératives d'écoulement pour 2,778 coopératives d'approvisionnement. Cette prépondérance des organismes d'écoulement est de moins en moins marquée car les sociétés d'approvisionnement ont progressé plus rapidement.

Le chiffre d'affaires global des coopératives d'écoulement et des coopératives d'approvisionnement pour 1943-44 dépassa les cinq milliards de dollars dont $4,430,000,000. pour les coopératives d'écoulement et $730,000,000,. pour les coopératives d'approvisionnement. Les effectifs de ces sociétés étaient de 2,730,000 membres dans les coopératives d'écoulement et de 1,520,000 dans les coopératives d'approvisionnement.

Plus de 60% des coopératives d'achat et de vente, avec plus de 58% de l'effectif total et 51% du chiffre d'affaires, étaient situées dans les états du centre septentrional. Parmi ces derniers, le Minnesota vient en tête pour le nombre des coopératives d'écoulement et il possède un grand nombre de coopératives d'autres catégories.

A) *Les coopératives agricoles de vente ou d'écoulement*

Le groupe le plus important des coopératives de vente est celui des laiteries coopératives ou plus précisément les *coopératives d'écoulement des produits laitiers.* On comptait, en effet, en 1945, plus de 2,300 laiteries coopératives aux Etats-Unis avec un chiffre d'affaires de $1,294,000,000. et 702,000 membres. Ces organisations écoulent environ 48% du lait liquide, 39% du beurre, 25% du fromage et dans une plus faible proportion les autres articles de la production laitière nationale. Plus de la moitié des laiteries coopératives opèrent dans le Wisconsin et le Minnesota. L'Etat de New-York en a aussi un assez grand nombre.

Le groupe suivant en importance était celui des *coopératives de vente des céréales, du riz et des haricots secs* qui comptaient 450,000 membres en 1944. Leur chiffre d'affaires en 1944-45 s'est élevé à plus de $1,280,000,000. pour 2,311 sociétés situées pour le plus grand nombre dans le Centre Ouest septentrional : Minnesota, Iowa, les deux Dakota, Kansas, Nebraska, Missouri. Il s'en rencontre aussi d'importantes dans l'Illinois.

Le groupe des *coopératives de vente de fruits et légumes* est le troisième en importance. Quelque 968 coopératives avec des effectifs de 209,000 membres ont eu, en 1943-44, un chiffre d'affaires de $797,000,000. Ces coopératives sont surtout localisées sur la côte du Pacifique où dans certains domaines — comme pour la vente des agrumes (fruits du genre citrus) en Californie — elles dominent le marché. Ces coopératives représentent la moitié du total des coopératives de vente

des fruits et légumes au monde entier, tant pour le nombre des sociétés que pour les effectifs. Certains ont atteint un développement considérable: c'est ainsi que les coopératives de producteurs de citrons, oranges, etc., de Californie et de Floride avec leur marque « Sunkist », les producteurs de raisins de Californie avec la marque « Sun Maid » et les producteurs californiens de prunes de la marque « Sunsweet » sont devenus célèbres dans le monde entier.

Les *coopératives pour l'écoulement du bétail* viennent au quatrième rang avec 642 sociétés, 636,000 membres et un chiffre d'affaires de $747,000,000. Ces coopératives sont surtout nombreuses dans les Etats centraux septentrionaux de l'Est et de l'Ouest. Elles effectuaient avant la guerre 20% des ventes du bétail.

Les quatre groupes de coopératives mentionnés plus haut effectuaient en 1944-45 plus de 70% des ventes faites par les coopératives d'écoulement. Les autres catégories étaient : les *coopératives d'écoulement du coton et des produits dérivés* au nombre de 533 avec 258,000 membres. Leur chiffre d'affaires s'éleva à 189,000 en 1944-45. Elles se rencontrent de la Caroline du Nord au Nouveau-Mexique. Les *coopératives d'écoulement des volailles et des oeufs* étaient au nombre de 159. Leurs effectifs étaient de 130,000 membres et leur chiffre d'affaires s'élevait à $196,000,-000. (1944-45). Elles se sont développées surtout parmi les producteurs d'oeufs de la côte du Pacifique. Les *coopératives de vente de laine et de mohair* comptaient 85,000 membres répartis en 134 sociétés. Leurs ventes s'élevaient à $39,000,000.

Un grand nombre de coopératives d'écoulement s'occupent aussi d'achat: on discerne une tendance à

transformer les sociétés en coopératives à but double ou même multiple. Près de la moitié des coopératives agricoles font de l'écoulement et de l'approvisionnement. 97% des coopératives d'écoulement de céréales ont un service d'approvisionnement, 30% des laiteries et 54% des coopératives d'écoulement de fruits. Environ 55% des sociétés classées comme coopératives d'écoulement exercent des fonctions d'approvisionnement. Dans le cas de la centrale des coopératives de vente des producteurs d'agrumes de Californie, la connexion entre les activités d'écoulement et d'approvisionnement a conduit à la création d'une organisation distincte d'approvisionnement qui sert d'organisme subsidiaire d'achat à l'organisation d'écoulement. A l'inverse, près de 25% des coopératives d'achat exercent des fonctions d'écoulement.

B) *Les coopératives agricoles d'approvisionnement*

Ces coopératives eurent un chiffre d'affaires dépassant un milliard de dollars en 1944-45. (Ce total comprend toutefois une partie des achats faits par les coopératives d'écoulement). C'est surtout durant la crise économique de 1930-35 que l'achat coopératif augmenta en importance relative. Alors qu'en 1913 à peine 2% de l'approvisionnement agricole se faisait par voie coopérative, cette proportion atteignait 12% en 1934-35 et semble devoir s'élever davantage.

Les principaux produits achetés par ces coopératives sont les engrais alimentaires, les semences, le matériel d'emballage, etc. Les développements ont surtout été rapides dans les achats des produits pétroliers: de la vente de ces produits on est passé au raffi-

nage: en 1944 ces coopératives possédaient 9 raffineries d'essence, une raffinerie d'huile de lubrification, plus de 360 puits de pétrole en opération et plus de 1,600 kilomètres de pipe-line.

Certaines des coopératives d'achat agricoles sont des sociétés régionales. La *Grange League Federation*, d'Ithaca, N.Y., est une coopérative de ce type. Elle groupe 100,000 membres appartenant aux associations de la New York State Grange, la New York Farm Federation et la Dairymen's League, toutes organisations de fermiers. Sa fonction principale est l'approvisionnement de ses membres en articles nécessaires à leurs fermes auquel elle a ajouté, depuis 1935, l'écoulement de leurs produits. En 1941-42, ses achats s'élevèrent à $78,000,-000. et ses ventes à $13,000,000. consistant surtout en fruits et légumes et en oeufs. Du côté de l'approvisionnement on remarquait les fourrages artificiels, les engrais, l'essence, l'huile et la graisse, les semences et un grand nombre d'articles tels que la chaux, les pneumatiques, les insecticides, les appareils électriques, etc. La G.L.F. possédait plus de 160 entrepôts et avait 2,371 employés à son service.

C) *Autres coopératives agricoles*

Outre les coopératives de vente et d'achat, il y a aux Etats-Unis un nombre considérable de coopératives rurales d'une grande variété de types, comme on pourra le constater par les statistiques suivantes tirées des Informations Coopératives, No 6, 1944.

	sociétés	membres
Coopératives d'irrigation	2,442	177,392
" de machines	10,145	90,000
" de haras	3,489	50,000
" pour l'amélioration du troupeau laitier	954	20.825
" de reproducteurs laitiers	306	5,981
" pour l'alimentation artificielle du troupeau laitier	99	23,448
" de pâturage	40	1,954
" d'Indiens	437	207,000
Associations agricoles de prêts	2,805	448,000
" de crédit pour la production	523	275,196
Banques pour coopératives	13	1,158,525 [1]
Coopératives rurales de crédit	370	20,000
Assurance-incendie	1,885	3,300,000
Coopératives de téléphone	5,000	330,000
" d'électricité	850	1,210,000
" de frais funéraires	41	27,500

D) *Conseil national des coopératives agricoles*

Ce conseil est formé des fédérations nationales des coopératives d'écoulement, des organisations régionales et des coopératives locales. Le conseil est composé de différentes divisions selon les produits écoulés et une division spéciale pour les coopératives d'achat. Chaque division élit de un à quatre membres au conseil de direction qui nomme un comité exécutif de dix membres.

Des comités permanents du conseil étudient les différents problèmes affectant les coopératives: taxes, prix, production, crédit, pratiques commerciales. Les travaux des comités guident le conseil dans les attitudes à prendre ou les démarches à faire.

Le *Conseil national des coopératives agricoles* représente l'agriculture dans certains comités créés par le gouvernement américain.

(1) Effectifs de 1,362 associations ayant contracté des emprunts.

7. *Les coopératives d'électricité*

En 1934, on pouvait trouver aux Etats-Unis environ 45 coopératives d'électricité. Les plus nombreuses se rencontraient dans l'Ithaca, l'Iowa, le Minnesota, le Wisconsin et l'Etat de Washington. Il y en avait aussi dans l'Illinois, l'Indiana, le Missouri, la Caroline du Nord, la Virginie et le Wyoming.

A ce moment, à peine 10.9% des exploitations agricoles américaines étaient électrifiées. Cette situation ne semblait devoir s'améliorer que lentement, car les entreprises privées ne trouvaient pas avantageux de desservir les régions rurales et par ailleurs exigeaient que les cultivateurs paient pour la construction des lignes rurales — qui coûtaient alors de $1,500. à $3,000. — et qui, en plus d'une charge mensuelle fixe, demandaient 0.08 à 0.40 du kilowatt-heure.

C'est alors que fut créée, en 1935, la Rural Electrification Administration (REA) à l'instigation du Président Roosevelt qui considérait l'électricité comme une source de confort et de bien-être qui devait être à la portée de toute la population. Le Congrès américain vota à la REA des crédits pour un montant total de $410,000,000. dont $50,000,000. payables durant le premier exercice et $40,000,000. pendant les neuf années suivantes. Ces crédits étaient destinés à financer un programme d'électrification des campagnes en octroyant des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt. Le montant total des crédits fut même porté à plus de $600,000,000. lorsque la Reconstruction Finance Corporation fut autorisée à consentir à la REA, en 1938 et en 1940, deux montants additionnels de $100,000,000.

La REA était autorisée à faire des avances aux personnes, corporations, états, municipalités, campagnes, coopératives ou associations. Les avances devaient servir à la construction d'usines génératrices et de lignes de transmission et de distribution rurales. Les associations peuvent même obtenir des fonds qu'elles prêtent à leurs sociétaires pour leur permettre de faire l'installation électrique de leur exploitation.

Créée en 1935, la REA ne commença ses opérations qu'en mai de l'année suivante. Entre temps, une mise à l'essai du plan, faite par la Tennessee Valley Authority, avait permis d'acquérir la certitude qu'il était possible de réduire le coût de l'électricité dans une grande proportion. Dès la première année de la REA d'ailleurs, 25,000 milles de lignes furent construits et plus de 110,000 fermes reçurent le courant électrique pour la première fois. Une somme de $43,737,779. avait été accordée en prêts.

La loi de la REA donnait une priorité aux corps publics et aux coopératives dans l'octroi des prêts. C'est ce qui explique qu'un grand nombre de coopératives apparurent après l'établissement de cet organisme. Dès 1937, deux ans après la REA, on comptait 259 coopératives réparties dans 28 Etats. Ces dernières empruntent généralement pour la construction de lignes. Mais le développement inattendu des coopératives inquiéta les compagnies privées et plusieurs essayèrent de leur faire obstacle en refusant de leur fournir l'énergie électrique. C'est alors que plusieurs coopératives obtinrent des avances de la REA pour ériger leurs propres usines de pouvoir et avoir ainsi le courant à un taux raisonnable: elles produisent 10% de l'électricité distribuée par les coopératives.

Plus communément les coopératives s'occupent de la construction des lignes, de l'achat du courant, de l'entretien et des réparations. Elles achètent le courant dont elles ont besoin des centrales municipales ou privées à moins que ces deux sources ne fassent défaut. Alors elles ont leur centrale propre comme on l'a vu plus haut.

En 1941, la REA avait consenti des avances pour plus de $430,000,000. à quelque 869 organismes dont 793 étaient des coopératives. Ces dernières comptaient quelque 850,000 usagers et elles utilisaient plus de 530,000 kilomètres de lignes; elles avaient acheté 808,-493,528 kilowatts-heures, dont 83,000,000 avaient été produits par les coopératives elles-mêmes. Par ailleurs, au 31 décembre 1941, elles avaient remboursé une somme de plus de $12,000,000. soit 99.5% du total des sommes qu'elles avaient à payer.

A cette date, plus de 2,125,000 exploitations agricoles étaient électrifiées aux Etats-Unis soit une proportion de 34.9% contre 10.9% en 1934. En 1942, il y avait 401,834 milles de lignes rurales. Le succès de cette entreprise ne fut rendu possible que par de nombreux perfectionnements techniques tels ceux qui permirent de réduire graduellement le coût de construction des lignes à $904. le mille en 1936 jusqu'à $583. en 1939.

En 1945, le nombre des coopératives d'électricité atteignait 850 et celui de leurs effectifs 1,150,000 membres. Leur chiffre d'affaires dépassait $60,000,000. C'est ainsi que la collaboration des autorités publiques et des coopératives a constitué la base solide qui a assuré le succès de la REA.

8. *Les coopératives de téléphone*

Ces coopératives représentent l'une des plus vieilles formes de la coopération américaine. La première fut organisée en 1893 et un grand nombre furent organisées entre 1900 et 1919. Depuis cette période, le mouvement ne semble cependant pas progresser : cette situation s'explique par le fait que les grands réseaux téléphoniques actuels couvrent à peu près tout le pays ce qui laisse peu de place aux nouvelles initiatives.

Les coopératives de téléphone furent fondées dans les centres ruraux. Les usagers, isolés à la campagne, érigèrent collectivement les premières lignes à une époque où le téléphone avait peu pénétré la campagne: cette invention n'était alors connue que depuis deux décades.

Les premières lignes furent installées par les usagers eux-mêmes qui achetaient en commun les accessoires nécessaires. Les sociétés servirent d'abord les habitants d'une même localité, pour s'étendre peu à peu aux centres des alentours et en venir au service interurbain. Cette extension des activités donna lieu à plusieurs ententes et même à des fusions pour éviter le double emploi.

On comptait environ 3,728 coopératives de téléphone en 1936 dont la plupart opéraient dans les Etats centraux: Ohio, Indiana, Illinois, Minnesota, Iowa, Missouri, les deux Dakota, etc. C'est le Minnesota qui avait la plus grande proportion, soit 45% du total. On estime que ces coopératives avaient 330,000 membres et desservaient 460,000 usagers.

Le taux moyen par mois était de .87 à la campagne et de $0.92 en ville pour les sociétés à taux men-

suels fixes. Pour les coopératives effectuant la répartition annuelle des charges entre les membres, le taux moyen était de $7.77 par année.

9. *Les coopératives de crédit*

Les coopératives de crédit, connues sous le nom de *Credit Unions* aux Etats-Unis, se sont développées surtout dans les centres urbains bien qu'elles aient commencé à se répandre dans les campagnes. La première fut organisée en 1909 dans la paroisse Sainte-Marie à Manchestre, dans le New Hampshire, avec la collaboration d'Alphonse Desjardins, le fondateur des caisses populaires québecoises. La même année, la législature de l'Etat du Massachusetts votait la première loi autorisant l'incorporation des credit unions.

Le mouvement se développa lentement et se répandit d'abord dans la Nouvelle-Angleterre. En 1921, les credit unions étaient encore peu nombreuses. C'est alors qu'un riche marchand de Boston, Edward A. Filene, décida de subventionner un centre de propagande et d'éducation, le *Credit Union National Extension Bureau* dont Roy F. Bergengren fut le directeur.

Le Credit Union National Extension Bureau avait la mission d'obtenir des législatures des différents Etats le vote de lois permettant l'organisation de credit unions, d'aider à former des sociétés selon les principes et les méthodes orthodoxes et de favoriser la formation de ligues d'Etat par les credit unions ainsi fondées. En quelques années, le Bureau réussit à faire promulguer des lois dans 37 Etats. En 1931, ses efforts furent couronnés par le vote, par le Congrès américain, d'une loi fédérale permettant l'organisation de credit unions

dans tous les Etats,, aussi bien dans ceux qui n'avaient pas jugé à propos de voter une telle loi que dans ceux dont la législation était défectueuse. L'adoption de la loi fédérale de 1931 favorisa grandement le développement du mouvement. Alors qu'en 1925, on comptait 400 sociétés avec des effectifs d'environ 100,000 membres, dès 1933, il y en avait 2,000 avec 360,000 membres.

> « Les *credit unions* se rapprochent par leur structure et leurs conditions de fonctionnement des coopératives rurales de crédit du type des caisses Raiffeisen. Elles ont en effet pour principe de ne grouper que des personnes ayant entre elles un bien commun: communauté de travail dans une même entreprise, une même administration, communauté de confession, etc. Elles retrouvent ainsi, sur des plans divers, la cohésion qui, dans les coopératives rurales de crédit, dérive de la communauté de vie au sein d'un même village. Coopératives d'épargne et de crédit, les credit unions se sont montrées, comme les caisses Raiffeisen, d'efficaces instruments de lutte contre l'usure ». [2]

Les credit unions sont administrées par un bureau de direction, une commission de crédit et une commission de surveillance dont les membres sont élus par l'assemblée générale. Elles prêtent généralement aux membres sur leur garantie morale, avec une caution : on attache une grande importance au caractère de l'emprunteur. Cependant les prêts ne sont accordés que dans un but productif soit pour payer des dettes,

---

(2) Dr G. Fauquet, cité dans "*Le mouvement coopératif et les problèmes actuels*", Vol. I, B.I.T., Montréal, p. 61-62.

des frais médicaux, des études, des réparations, des assurances, des taxes, des frais de décès. Le prêt sur hypothèque n'est pas pratiqué car on est d'avis que ce n'est pas dans le rôle des credit unions de dispenser du crédit hypothécaire.

Depuis 1934, les credit unions possèdent une organisation fédérative assez parfaite, quand la Credit Union National Association remplaça le Credit Union National Extension Bureau. La Credit Union National Association, appelée communément CUNA, est formée de 45 ligues (state leagues) composées elles-mêmes des credit unions des différents Etats et de deux provinces du Canada: les credit unions d'Ontario et de Nouvelle-Ecosse sont, en effet, affiliées à la CUNA.

La CUNA est administrée par un bureau de direction formé par les représentants des ligues. Ces derniers élisent l'exécutif qui se compose d'un président, de six vice-présidents, d'un trésorier et d'un secrétaire. C'est l'exécutif qui choisit le directeur-gérant de la CUNA. Le siège social est situé à Madison, Wisconsin. La fédération est un centre de renseignements et de propagande pour les credit unions. C'est elle qui publie l'organe officiel « BRIDGE ». Par ailleurs, pour fournir aux credit unions la papeterie, les livres de comptabilité, les dépliants, pancartes, etc., la CUNA a mis sur pied la *CUNA Supply Cooperative* dont font partie toutes les locales. Elle a aussi organisé la *CUNA Mutual Insurance* qui, moyennant un léger taux, assure la partie non payée des prêts consentis. Cette assurance rend des services appréciables aux familles des sociétaires en cas de décès.

Comme la CUNA, toutes les ligues (State Leagues) s'occupent d'éducation et de propagande. Elles se

subdivisent elles-mêmes en *city chapters,* ou sections de ville, et en *district chapters,* ou sections de district, qui étudient les problèmes locaux et s'entendent pour se rendre certains services mutuels.

Né il y a à peine un peu plus de 39 ans, le mouvement des credit unions comprenait 10,601 sociétés en 1942. Alors qu'au début elles étaient plus nombreuses dans la Nouvelle-Angleterre, elles dominent maintenant dans les Etats centraux. On en rencontre jusqu'aux Iles Hawaï où il y en avait 97 avec 33,000 membres en 1941. En moins de dix ans, de 1933 à 1942, leur actif global est passé de $35,500,000. à plus de $340,-000,000. et les prêts consentis de $28,000,000. à $249,-600,000.

Durant la guerre, on a constaté une certaine diminution du nombre des sociétaires et des prêts: on explique cette diminution par les restrictions imposées sur les ventes à tempérament, à une demande diminuée pour les réparations aux habitations, pour les achats de meubles, de réfrigérateurs, d'automobiles et aussi à une augmentation générale des revenus qui permettait de se dispenser d'emprunter. Cependant, le mouvement semble vouloir reprendre sa marche progressive avec le retour à la normale puisqu'en 1946, les effectifs atteignaient 3,500,000 membres et l'actif $350,000,000.

10. *Les coopératives sanitaires* (*ou médicales*)

La plus ancienne coopérative de soins médicaux des Etats-Unis est celle organisée en 1929 par les fermiers du district d'Elk City, Oklahoma. Cette coopérative débuta dans les services hospitaliers en érigeant son propre hôpital et en retenant les services de son

propre corps médical. La coopérative est ainsi propriétaire de son hôpital et emploie un personnel qui comprend des chirurgiens, des dentistes, des gardes-malades, etc.

Le paiement d'une part sociale de $50. et une cotisation annuelle de $25. donnent droit aux sociétaires à un grand nombre d'avantages tels que consultations, examens, traitements, soins dentaires, rayons X, clinique, hospitalisation comprenant chambre, pension, service de garde-malade, etc. En 1936, 2,385 sociétaires représentant 14,000 personnes avec leur famille, faisaient partie de cette association médicale.

D'autres coopératives sanitaires se sont formées par la suite dans le Wisconsin, la Californie, l'Idaho, le Nouveau-Mexique, l'Indiana, le District de Columbia. Les unes suivent le modèle d'Elk City, les autres, plutôt sous forme d'assurance ou de mutuelle, offrent, pour des contributions variables selon le nombre des membres de la famille et les services fournis, des examens médicaux, des services médicaux et hospitaliers, des services de rayons X, des cliniques, etc.

La coopérative médicale de Washington, D.C., est de la dernière catégorie. En 1943, elle comptait 3,600 membres représentant plus de 8,000 personnes; elle avait 12 médecins à son service, opérait 2 cliniques, 1 pharmacie. Pour l'hospitalisation de ses membres, elle fait usage des hôpitaux ordinaires de Washington qui lui sont ouverts.

Il fut un temps cependant où ces hôpitaux refusaient de recevoir ses sociétaires. Plusieurs autres coopératives, à commencer par celle d'Elk City, eurent souvent à lutter contre les attaques et la mauvaise volonté des associations médicales. En 1943, à l'issue

d'un conflit de quatre ans entre l'American Medical Association et la coopérative sanitaire des fonctionnaires de Washington, D.C., la Cour suprême des Etats-Unis établit le droit des coopératives sanitaires de fonctionner à l'abri de toute ingérence de la part des organisations professionnelles des médecins: ces dernières durent donc cesser les persécutions qu'elle avaient exercées à l'égard des médecins des coopératives en les menaçant d'expulsion du corps médical et en mettant souvent cette menace à exécution, en les boycottant et en les empêchant de trouver place pour les malades dans les hôpitaux.

En 1945, les Etats-Unis avaient 75 coopératives sanitaires de toutes catégories qui avaient des effectifs de 151,000 membres. Leur chiffre d'affaires annuel était de $4,000,000. En 1946, une vingtaine de sociétés fondaient la *Cooperative Health Federation of America* et une fédération régionale était formée par six coopératives d'hospitalisation des Etats de Washington, d'Oregon et d'Idaho sous le nom de *North-West Cooperative Health Federation.* Et le mouvement continue de se développer puisque, au début de 1946, une quarantaine de sociétés étaient en voie d'organisation.

11. *Assurance coopérative*

Il y avait en 1945 environ 2,000 mutuelles de toutes catégories aux Etats-Unis. Elles comptaient 10,500,000 détenteurs de polices et leur chiffre d'affaires dépassait $200,000,000. Dans une proportion de 90%, ces mutuelles opèrent dans les milieux ruraux.

C'est depuis 1926 que la Ligue Coopérative des Etats-Unis s'intéresse de façon particulière à l'assuran-

ce coopérative et s'efforce de former des organismes d'assurance nationaux. Il semble que ces efforts sont en voie de réalisation bien que l'immensité de la tâche à accomplir ne permette pas d'attendre un succès rapide.

A cet égard l'expérience de la Farm Bureau Mutual Auto Insurance Cooperative est des plus intéressantes et des plus instructives. Cette mutuelle, qui s'occupe des risques d'automobiles, fut fondée en 1927 par l'Ohio Farm Bureau, une organisation de fermiers, avec un capital d'à peine $10,000. Cela ne l'empêche pas de faire réaliser à ses assurés une économie de 40% sur les primes. Son actif dépasse maintenant les $13,000,000. et elle est devenue, en moins de 20 ans, la quatrième entreprise du genre aux Etats-Unis (en 1941, elle tenait le septième rang). Elle opère maintenant dans quatorze Etats.

La Farm Bureau Mutual Auto Insurance Cooperative ne s'est pas arrêtée là. Dès 1934, ses bénéfices lui permettaient d'organiser la *Farm Bureau Mutual Fire Insurance Co.* qui couvrait des risques matériels pour une valeur de $493,000,000. en 1944. En 1934, avec un investissement de $30,000., elle prenait le contrôle de la Cooperative Life Insurance Co. of America et en 1942, elle complétait son organisation d'assurance-vie par l'achat d'une compagnie privée: le total des sommes assurées s'élevait à $210,507,080. en 1944 pour ces deux organismes d'assurance-vie.

L'ensemble de l'actif du groupe d'assurance de l'Ohio Farm Bureau dépassait $38,000,000. en fin de 1944. La Farm Bureau Mutual Auto Insurance Cooperative avait 541,000 polices en vigueur, la Farm Bureau Life Insurance avait des assurances pour $133,000,000

avec des réserves de $1,460,000. et la Farm Bureau Mutual Fire Insurance Co. assurait des propriétés pour une valeur de $620,000,000. et ses réserves s'élevaient à $1,260,000.

Contrairement à la règle générale, la *Worker's Mutual Fire Insurance Society,* fondée par des menuisiers de New-York en 1872, est un exemple de mutuelle-incendie de quelque importance qui se développe dans un centre urbain. En 1937, ses assurances en cours dépassaient $87,000,000. et ses primes atteignaient $90,-000. Elle compte plus de 68,000 membres.

Il existe aussi d'autres organisations d'une certaine importance dans l'assurance-feu. Ainsi, la *Midland Mutual Fire Insurance* opère dans l'Etat du Minnesota, tandis que la *Mutual Cooperative Insurance Association,* de Superior, opère dans le Wisconsin.

Dans le domaine de l'assurance-vie, le Michigan est doté de la *Michigan Union Life Association;* on espérait qu'elle pourrait étendre ses opérations à toutes les parties du pays, mais à date elle est restée restreinte à son Etat d'origine. C'est la Farm Bureau Life Insurance qui semble destinée à remplir la fonction qu'on attendait de la mutuelle du Michigan. Une autre mutuelle, la Cooperators' Life Association, formée par des coopératives, dessert le Minnesota. Les mêmes coopératives du Minnesota ont aussi formé avec celles du Wisconsin des agences pour répondre à leurs besoins d'assurance de tout genre. Dans le domaine de l'assurance, il faut aussi mentionner la CUNA Mutual Society, formée en 1935 pour assurer les prêts non payés des membres et protéger les credit unions de toute perte causée par la mort d'un emprunteur.

En plus des institutions dont il vient d'être question, il existe aussi des *mutuelles de cantons*. Dans l'ensemble, on comptait en 1945 quelque 2,000 sociétés avec 10,550,000 détenteurs de polices. Leur chiffre d'affaires global était alentour de $200,000,000. Le plus fort groupe était dans l'assurance-incendie; suivaient l'assurance-vie, l'assurance-automobile. Dans ce domaine, comme dans celui des coopératives agricoles, la région la mieux pourvue était le Moyen Ouest américain.

12. *Coopératives de services funéraires*

La plupart de ces coopératives se sont développées dans les milieux ruraux. Elles doivent leur origine au coût excessif des services funéraires. La première fut fondée en 1915 dans un centre minier de l'Illinois: les frais funéraires ont une importance considérable pour les gens qui exercent un métier hasardeux comme les mineurs.

D'autres coopératives de ce type furent organisées dans l'Iowa — qui en comptait 11 en ces dernières années — et dans le Minnesota où elles furent dues à l'initiative des coopératives de consommation. Dans certaines régions elles sont assez nombreuses pour former une fédération.

En 1936, on comptait aux Etats-Unis plus d'une quarantaine de ces sociétés dont le plus grand nombre était situé dans le centre ouest des Etats-Unis. En effet, on en rencontrait 36 dans les Etats de l'Ohio, du Minnesota, du Nebraska, du Dakota du Sud et du Wisconsin. A la fin de 1939, ces coopératives de services funéraires avaient 31,247 membres et avaient célébré 1,180 funérailles; leur chiffre d'affaires fut de $189,563.

La plupart de ces coopératives fournissent un service complet: cercueils, service de corbillard, embaumement et, dans certains cas, salons mortuaires et épitaphes. D'autres sociétés ne fournissent que les cercueils et laissent aux établissements privés l'entreprise des funérailles.

Règle générale, les sociétaires ont droit aux services de la coopérative pour eux-mêmes, leur épouse, leurs enfants non mariés de moins de 30 ans et toute autre personne à la charge de la famille. Pour pouvoir fournir leurs services à meilleur prix et produire certains articles à meilleur marché, les coopératives de services funéraires s'efforcent de desservir un territoire assez étendu, ce qui permet d'augmenter considérablement le chiffre d'affaires sans augmentation proportionnelle des frais généraux. Certaines de ces coopératives peuvent compter plus de 3,000 membres tandis que d'autres ont des effectifs inférieurs à 100.

Les coopératives de services funéraires fournissent leurs services aux plus bas prix possibles compatibles avec le bon fonctionnement de l'entreprie. Elles ont permis à leurs sociétaires de réaliser des économies appréciables lorsque la mort a frappé leur famille. On calcule, en effet, qu'en 1939-40, le coût moyen des services fut de $166. dans les coopératives contre $363. dans les entreprises privées des Etats-Unis. Une bonne partie de ces coopératives fournissent même leurs services gratuitement aux sociétaires nécessiteux: elles ont constitué un fonds spécial à cet effet, fonds formé par une contribution annuelle de $0.25 par membre.

Au moins 42 coopératives de services funéraires opéraient aux Etats-Unis en 1945. Leurs effectifs

étaient de 37,000 membres et leur chiffre d'affaires global s'élevait à plus de $305,000.

13. *Les coopératives d'habitation et de crédit à l'habitation*

Les Etats-Unis comptaient, en 1945, 60 coopératives d'habitation avec quelque 2,700 membres. Leur chiffre d'affaires, calculé en loyer, s'élevait à $1,600,000. Les principales réalisations se trouvent à New-York où les coopératives d'habitation de l'Amalgated Clothing Workers constituent l'une des plus belles réalisations en cette matière. Elles étaient aussi importantes dans le Wisconsin.

Avec la fin de la guerre, ce genre de coopératives semble vouloir prendre un essor considérable. C'est ainsi que 1946 a vu la naissance d'un organisme national pour ces coopératives, la National Cooperative Mutual Housing Association. En même temps, une centaine de coopératives d'habitation de vétérans, dont quelques-unes avaient commencé à construire avant la fin de 1946, s'organisaient à New-York, à Washington, D.C., à Chicago et dans plusieurs autres villes. Dans le district de Chicago, des coopératives d'habitation de plusieurs Etats ont également formé une fédération régionale sous le nom de North Central States Cooperative Housing Association.

Avant la guerre, il existait aussi des coopératives de crédit à l'habitation très prospères. En 1939, ces sociétés, au nombre de 8,957, avaient 6,000,000 de membres et un actif total de $5,600,000,000. Les coopératives de crédit à l'habitation ont avancé plus de $1,400,-000,000. en 1941, soit 35% du montant total emprunté

par tous les débiteurs hypothécaires sur des habitations non agricoles.

14. *Les coopératives d'étudiants*

La première fut organisée par les étudiants de l'Université de Washington (Etat) en 1930. Plusieurs autres furent fondées par la suite: dans certains cas, elles ont contribué à réduire de moitié les frais de logement et de pension des étudiants.

Ces coopératives groupent environ 100,000 étudiants qui ont organisé des librairies coopératives, des restaurants coopératifs, des pensions ou résidences coopératives, des clubs d'achats, etc., dont le chiffre d'affaires s'établit entre 3 et 5 millions de dollars.

Les coopératives d'étudiants ont formé une fédération nationale dont le siège est à Chicago et qui s'occupe de l'organisation et de l'éducation dans le mouvement.

15. *La coopération chez les Indiens*

En 1934 fut promulguée la loi sur « la réorganisation indienne » qui autorisait la formation d'institutions sans but lucratif, l'organisation du prêt et la création d'entreprises pour l'amélioration de la condition économique et sociale des Indiens des Etats-Unis.

Les Indiens tirèrent parti de la loi en établissant des coopératives en grand nombre. Alors qu'il y a une quinzaine d'années, on les considérait comme une race en voie d'extinction, aujourd'hui, grâce aux progrès de l'hygiène, ils s'accroissent. Et il n'est pas exagéré de dire que la coopération leur a non seulement fourni le

moyen d'assurer leur bien-être matériel, mais leur a permis de reprendre conscience d'eux-mêmes.

Dès 1935, 53 coopératives étaient en affaires avec 2,217 membres, un an seulement après le vote de la loi sur « la réorganisation indienne ». Le mouvement s'étendit ensuite aux pêcheurs indiens sur les bords des lacs du Minnesota, tandis que d'autres se sont formées pour l'écoulement des produits agricoles ou la mise en conserve.

Les Indiens ont aussi établi des écoles coopératives pour leurs enfants qui y reçoivent un enseignement pratique: méthodes de conservation du sol, élevage, métiers. La conservation des traditions indiennes est également un point important du programme de ces écoles.

16. *Education coopérative*

Le mouvement coopératif ne se conçoit pas sans éducation et le mouvement américain n'a pas manqué d'organiser de nombreux centres d'éducation et de propagande coopératives.

La *Ligue coopérative des Etats-Unis* est l'organisme national d'éducation du mouvement coopératif. Elle fut fondée en 1916 par le Dr J. P. Warbasse qui fut son premier président et la soutint de ses deniers pendant de nombreuses années. A l'origine la Ligue ne recrutait ses membres que dans les centres industriels mais depuis plusieurs années, elle compte un nombre sans cesse croissant d'organisations agricoles.

A la Ligue nationale sont affiliées plusieurs ligues régionales, en particulier dans les Etats du centre septentrional, dans la Nouvelle-Angleterre, dans les Etats du centre, dans la Californie.

Ces différentes ligues tirent leurs revenus des coopératives locales, des services qu'elles rendent aux coopératives, tels que services légaux et services de vérification, de la vente d'imprimés, etc. Ce sont des organismes d'éducation et de renseignements. Elles publient des ouvrages sur la coopération, organisent des cours abrégés, des cours par correspondance, etc. C'est ainsi que la Ligue coopérative a formé l'Institut Rochdale qui s'occupe spécialement d'organiser des sessions intensives et qui donne également un cours par correspondance.

De nombreux journaux et revues sont publiés. Mentionnons « *Consumers' Cooperation* », organe officiel de la Ligue Coopérative; pour les journaux, « *The Cooperative Builder* », « *The Cooperator* ». Certains journaux sont publiés en anglais et en finlandais.

De nombreux cours de perfectionnement sont organisés pour les employés de coopératives. D'abord organisés par les ligues, ces cours relèvent de plus en plus des magasins de gros avec la collaboration des ligues.

Aux Etats-Unis, on attache une importance considérable aux loisirs, à la récréation, pour intégrer la coopération non seulement dans la vie économique mais aussi dans la vie sociale des membres. C'est pourquoi les coopératives organisent souvent des réunions de familles, des pièces, donnent des films coopératifs : en même temps que les sociétaires s'amusent et se divertissent, on ne manque pas de leur exposer brièvement un aspect du mouvement coopératif: c'est une façon heureuse de mêler l'utile à l'agréable.

Une forme typique d'éducation nous est fournie par les *consils coopératifs de comté,* organisés dans le

Minnesota. Ces conseils sont formés des représentants des différentes coopératives d'un comté qui se réunissent pour étudier les problèmes que leurs associations ont en commun, et aussi pour assurer l'éducation des sociétaires en les mettant au courant des activités et des besoins des coopératives voisines. Les conseils organisent des réunions de gérants, de directeurs, des pique-niques, des expositions qui stimulent l'activité des coopératives.

En plus de cette éducation faite par les organisations coopératives elles-mêmes, l'enseignement de la doctrine coopérative s'est grandement développée dans les écoles et les universités. Quelques écoles ont même complété cet enseignement par la création de coopératives scolaires.

Dans certains Etats, comme le Colorado et l'Oregon, l'étude de la coopération ou de quelques-uns de ses aspects fait partie intégrante du programme des cours des écoles secondaires.

Dans les établissements d'enseignement supérieur, la coopération est aussi enseignée: elle était au programme de 42 collèges et universités d'Etat. Trois Etats ont adopté une législation spéciale sur l'enseignement de la coopération. Une loi du Wisconsin a rendu obligatoire, en 1935, l'enseignement des méthodes coopératives d'écoulement et de la coopérative de consommation dans ses écoles supérieures et professionnelles. Cette loi prévoit aussi qu'un enseignement approprié des principes coopératifs sera donné dans les universités et les écoles normales.

La 28ième assemblée législative du Dakota du Nord a voté, en 1943, une loi prévoyant des cours de coopération dans les écoles normales d'instituteurs de

l'Etat et dans le Collège d'instituteurs de l'Université. La législation du Minnesota ne contient aucune disposition prévoyant l'enseignement de la coopération, mais une loi de 1937 a mis à la disposition du département de l'instruction publique un fonds spécial pour la création de cours sur la coopération.

17. *Législation coopérative*

La législation des Etats n'est pas toujours également favorable aux coopératives. Dans certains cas, elle favorise nettement l'organisation de ces associations, mais dans d'autres elle présente plus ou moins de difficultés. C'est pour obvier à ces inconvénients que le congrès américain adopta, en 1940, la *loi des associations coopératives* qui est un modèle du genre. On se rappelle qu'en 1931, il avait promulgué une loi spéciale en faveur des credit unions.

La loi des associations coopératives permet l'incorporation des sociétés dans tous les Etats dotés ou non d'une loi coopérative. Il faut au moins cinq personnes ou deux sociétés pour s'enregistrer en vertu de la loi. Celle-ci permet d'acquérir, de produire, de construire, d'exploiter, de fabriquer, fournir, échanger ou distribuer des propriétés, produits, biens ou services de toute nature, essentiellement pour l'avantage mutuel des membres. La loi exige une assemblée générale au moins une fois l'an.

La loi prévoit également la répartition des excédents nets comme suit: 10% au fonds de réserve jusqu'à ce que ce fonds soit égal à la moitié du capital versé. L'intérêt sur les parts sociales ne peut dépasser 8%. Une fraction du reste de l'excédent doit être

attribuée à un fonds d'éducation. Le solde est distribué aux membres au prorata des opérations faites avec la société.

La ristourne des non-membres est versée au fonds général et, sur leur demande, est portée à leur crédit pour le paiement d'une part sociale.

La nouvelle loi réserve enfin l'appellation de « coopératives » aux associations organisées en vertu de ladite loi et aux groupements organisés de façon vraiment coopérative: des amendes sont prévues pour les infractions.

BIBLIOGRAPHIE

SHADID, Dr W., *Principles of Cooperative Medicine*, 129 pp.

x x x *Consumers' Cooperation in the United States, 1936*. Bulletin No. 659, United States Department, Bureau of Labor Statistics.

SLATTERY, Henry, *Rural America Lights Up*, National Home Library Foundation, Washington, D.C., 1940.

BERGENGREN, Roy F., *Credit Unions North America*, Southern Publishers, Inc., 1940.

COWLING, Ellis, *Cooperatives in America*, Coward-Mc Cann, Inc., N.Y., 1938.

Bureau international du Travail, Le mouvement coopératif et les problèmes actuels, Vol. I: *Tableau d'ensemble et problèmes immédiats d'après guerre*, Montréal, 1945.

Bureau international du Travail, Le mouvement coopératif et les problèmes actuels, Vol. II: *Problèmes de relèvement et de reconstruction*, Montréal, 1945.

QUESTIONNAIRE

1—Expliquez brièvement le développement tardif de la coopération aux Etats-Unis.

2—Quelle place les coopératives agricoles occupent-elles dans le mouvement coopératif des Etats-Unis?

3—Quelle est la tendance des coopératives d'écoulement?

4—Montrez que la coopération a exercé une influence importante dans l'électrification rurale.

5—Quelle importance donne-t-on à l'éducation aux Etats-Unis?

Contenu de la neuvième leçon

La coopération au Canada

I—L'origine du mouvement coopératif

1. Introduction.

2. L'économie canadienne.

3. Les influences étrangères:

    A) Influence américaine.

    B) Influence européenne.

4. Le besoin d'union dans l'Ouest canadien.

Neuvième leçon

La coopération au Canada

I—L'origine du mouvement coopératif

1. *Introduction*

D'où venons-nous? se demandent souvent les coopérateurs canadiens et avec raison, parce qu'il existe une logique des événements, un esprit de suite réaliste et fidèle à tous les conditionnements. Pour répondre adéquatement à cette question, il faut retracer l'origine de la pensée coopérative au Canada, son évolution et ses modes d'exécution dans les cadres de l'histoire économique canadienne. C'est la condition pour y comprendre quelque chose. Or l'histoire économique du Canada est dominée par des facteurs fondamentaux qui peuvent être rangés en trois catégories majeures :

A) *La population* qui, par sa quantité, sa densité, sa variété, sa diversité ou son homogénéité, joue un rôle variable mais fondamental, dans la mesure où elle conditionne la base sociétaire de l'entreprise coopérative. Elle conditionne également les courants d'influence qui nous viennent des pays étrangers.

B) *La géographie* qui rend compte d'abord des types de culture qui se sont développés au Canada; elle rend compte ensuite du caractère primaire de ces types de culture sur lesquels se sont greffés divers modes de coopératives.

C) *La technologie* qui signifie, dans le cas présent, le type de culture, le mode de culture, les conditions de mise en marché: transport, entreposage, etc.

Ces trois facteurs ont joué plus ou moins dans les différentes régions du Canada. Dans les provinces maritimes, le caractère de la population et les difficultés d'ordre industriel s'accusent davantage.

Dans le Centre et l'Ouest, les facteurs géographiques et technologiques revêtent une importance fondamentale dans la discussion de notre problème et posent au principe de nos origines coopératives, l'influence américaine.

Il peut paraître étrange de discuter l'origine de la pensée coopérative au Canada en termes géographiques et technologiques. Ceci tient au fait que la pensée coopérative s'élabore dans un travail de solution à des problèmes pratiques d'ordre économique dont la géographie, la technologie et les institutions constituent les points cardinaux. De sorte que pour comprendre l'origine et l'évolution d'une théorie économique et sociale, il faut en quelque sorte en reconstituer tout le milieu. Nous voulons, en cette brève leçon, poser les jalons susceptibles d'orienter l'étudiant dans la reconstitution de ce milieu. La leçon suivante étudiera les différentes phases du mouvement coopératif canadien.

2. *L'économie canadienne*

Les problèmes majeurs de notre économie expliquent sommairement le développement de l'institution coopérative autour des industries primaires d'abord : industrie laitière, élevage, industrie du blé, pour ensuite gagner en des formes secondaires et complémentaires

correspondant à un stage d'économie plus diversifiée. Dans le moment nous considérons la nature de ces problèmes en fonction de la géographie et de la technologie.

A) *La géographie*

La dépendance du Canada vis-à-vis les pays étrangers, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en particulier, tire son origine en des faits géographiques qui obligent le Canada à s'appuyer sur le commerce extérieur, à savoir :

a) les ressources naturelles, en quantité abondante, mais spécialisées en espèces;

b) le coût élevé du transport, tant intérieur qu'extérieur, à cause des grandes distances à parcourir.

Ces deux faits entraînent la nécessité d'organiser une économie particulière dont la *rigidité* et la *dépendance vis-à-vis les marchés étrangers* constituent les caractéristiques fondamentales.

1) *Rigidité.* Cette caractéristique signifie que l'économie canadienne ne peut facilement s'adapter aux conditions nouvelles. Cette rigidité est attribuable à deux facteurs historiques principalement :

i) les charges fixes impliquées dans le capital d'équipement nécessaire à l'exploitation de l'industrie extractive sur une grande échelle et le capital d'équipement des grandes spécialités telles que la pulpe, les mines, le blé, l'industrie laitière, qui mobilisent un capital qu'on ne peut transférer à d'autres usages du jour au lendemain;

ii) les transports, toute la mise de fonds, l'équipement qui ont grevé et grèvent encore notre économie

en raison des distances et des accidents géographiques.

2) *Dépendance vis-à-vis les marchés extérieurs.* Cette situation entraîne au moins deux conséquences :

i) les marchés ayant leur siège en des pays qui n'évoluent pas sur le même rythme que le Canada, obligent celui-ci à prévoir non seulement sa propre politique économique, mais aussi celle des autres pays. Une telle situation semble constituer un argument en faveur d'une plannification canadienne en matière d'économie industrielle et agricole;

ii) le Canada n'occupe pas une position monopolistique sur ces marchés. Il en résulte que ces marchés fluctuent indépendamment de la position du Canada.

B) *La technologie*

Le Canada dépend encore beaucoup de l'exportation, et d'un autre point de vue, de l'industrie extractive. Il reste pour autant exposé aux grandes fluctuations économiques auxquelles il peut difficilement s'adapter en raison des exigences de sa position géographique. En effet, à cause des grandes distances, le Canada supporte la charge de tout un équipement de transport: canaux, chemins de fer. De plus des types d'industries lui imposent le fardeau d'un équipement de production: élévateurs, voies d'évitement, machines aratoires, etc., pour ne mentionner que le type de production agricole.

On reconnaîtra qu'à toutes les phases de l'histoire économique du Canada, les difficultés inhérentes à l'économie primaire ou d'exportation ont posé des problèmes dans les solutions desquels figurent les politi-

ques d'Union, de Confédération, de tarifs, etc. L'acuité de ces problèmes tient au fait des transports qui domine la politique économique du Canada depuis ses origines, et autour duquel gravitent bien d'autres, par exemple le fait des tarifs.

a) *Les canaux, les chemins de fer.* Au Canada, la nécessité des innovations technologiques, telles que canaux et voies ferrées, comme corollaires à l'introduction de nouvelles industries et comme conséquences de l'expansion des activités en de nouvelles régions, exigeait un contrôle fiscal et de là un gouvernement responsable. Par ailleurs la nécessité de répartir la dette publique à toutes les provinces engendra des pactes politiques tels que l'Acte d'Union, en 1841, et la Confédération, en 1867. Pour maintenir le coût d'opération de l'équipement et pour résorber parfois une part de l'équipement tombé en désuétude à la suite d'innovations et, en second lieu, pour maintenir le développement économique en de nouvelles régions tel que le recommandait l'évolution économique, il était devenu nécessaire de s'assurer un revenu permanent. Cette nécessité engendra l'usage permanent d'une politique tarifaire.

b) *Les tarifs.* L'établissement de colons dans l'Ouest canadien entraîna des dépenses considérables. Les tarifs eurent des répercussions sur l'agriculture spécialisée en produits d'exportation et sur les taux de chemins de fer. Les répercussions des taux de chemins de fer sur la politique de production agricole furent profondes. Considérez qu'en 1867, la dette totale du gouvernement encourue jusque-là pour l'équipement de transport s'élevait à près de $200,000,000. La variation des prix d'exportation avait projeté le Canada dans la dépression. La nécessité de baisser les taux en

temps de crise compromettait la stabilité du revenu. Il en résulta des problèmes de finance publique et des problèmes politiques qui ont assumé un caractère de permanence. Par le fait même la sécurité des fermiers était affectée. Des associations poursuivant des buts éducatifs sont nées sous l'influence des Etats-Unis principalement. Ces associations pénétreront partout, même dans le domaine politique.

3. *Les influences étrangères*

Nous n'insistons pas sur les zones d'influence étrangère qui nous ont inspiré la coopération à l'effet de démontrer que le Canada n'a pas inventé la coopération, ou encore que le Canada n'a aucun titre à l'originalité intellectuelle, en coopération comme en bien d'autres domaines. Il est bon cependant de savoir que le Canada a subi une double influence: d'abord l'influence américaine, puis l'influence européenne.

A) *L'influence américaine*

Des Etats-Unis, l'influence fut double: celle des techniques et celle des institutions. C'est un fait conséquent à la similitude de milieu et des problèmes.

a) *Influence des techniques.* La guerre civile américaine (1865-66) ébranla la structure économique des Etats-Unis, créant une rareté de main-d'oeuvre et affaiblissant la structure financière. Cette situation conduisit à la mécanisation de l'agriculture d'une part et d'autre part, elle suggéra aux industries de s'appuyer sur le Canada.

La mécanisation de l'agriculture exerça une influence en Ontario et dans la région du Saint-Laurent pour la production du blé favorisée par la hausse des prix conséquente à la guerre civile.

Des industries américaines s'établirent au Canada. De plus l'influence des Etats-Unis s'exerça facilement de l'Ontario aux Maritimes à cause de la similitude d'institutions entre ces provinces et les Etats-Unis qu'aurait développée vraisemblablement le traité de réciprocité (1854-66).

Considérez que les Grangers établirent des magasins en Ontario et dans les Maritimes.

Plus tard l'influence des associations s'exerça directement sur l'Ouest agricole et industriel, particulièrement entre régions canadiennes et américaines de même consistance géologique.

b) *Influence des institutions.* Au lendemain de la guerre civile aux Etats-Unis était né l'Ordre des Grangers (1867). Cette association de fermiers voulait d'abord faire la guerre à l'ignorance. L'association pénétra dans le Canada en 1872 et connut un succès considérable à la faveur de l'avilissement des marchés agricoles. Une organisation analogue, « Les Patrons de l'Industrie », d'origine américaine également, imita les Grangers quelques années plus tard. Elle fut plus prompte à la politique.

Dans le domaine du travail, nous verrons apparaîles « Knights of Labor » et à la fin du siècle dernier, l'American Federation of Labour.

La plupart de ces associations proclamaient la coopération comme moyen de mener à point les réformes économiques qui s'imposaient. Il faut noter qu'elles sont aussi pour la plupart des produits post-

révolutionnaires, pour ne pas dire des fruits de la pensée révolutionnaire, naissant dans l'esprit de la révolution même, comme des sociétés secrètes (The Grangers, The Knights of Labor). Ces sociétés figurent à l'origine de la pensée et de l'action socialistes aux Etats-Unis.

Dans les Etats de l'Ouest central naquirent des associations locales de fermiers auxquelles les Unions de fermiers de l'Ouest et de l'Ontario firent écho. Ces associations organisèrent l'éducation de leurs membres sur des objectifs coopératifs et parlaient de la protection de leurs intérêts économiques communs. Déjà, en 1888-89, s'organisait The National Farmers' Alliance and Industrial Union of America.

B) *Influence européene*

L'influence européenne se fit sentir de deux façons, d'abord par les immigrés établis en Nouvelle-Ecosse et ensuite par les relations avec les vieux pays.

a) *Les immigrés.* Vers la même époque où les associations américaines pénétraient au Canada, on essayait la coopération en Nouvelle-Ecosse. L'initiative venait de mineurs immigrés au pays, qui avaient acquis une certaine éducation coopérative en Ecosse et en Angleterre.

b) *Les relations avec les vieux pays.* Durant le dernier quart de siècle dernier, la province de Québec entrait en commerce intellectuel avec les vieux pays : la France, la Belgique, les pays scandinaves, le Danemark en particulier, par l'intermédiaire de certains officiels du gouvernement et de certains membres du clergé, dont l'abbé Pilote, fondateur de l'Ecole d'agricul-

ture de Sainte-Anne de la Pocatière et plus tard, l'abbé Allaire, curé d'Adamsville, comté de Shefford. Mentionnons également le commandeur Alphonse Desjardins, fondateur des caisses populaires.

C'est ainsi que des courants d'influence coopératives sont venus sur la trame des problèmes majeurs qui ont dominé notre économie canadienne et continuent encore de la dominer.

4. *Le besoin d'union dans l'Ouest canadien*

C'est avant tout un besoin de sécurité contre l'instabilité d'une économie basée sur l'exportation et, comme telle, dépendante des marchés extérieurs, qui poussa les fermiers de l'Ouest à s'unir. A l'intérieur, les charges fixes impliquées dans la production agricole, dans les transports, accentuaient le malaise d'insécurité. Bref, l'absence d'institutions capables de neutraliser fardeaux et gains, ou d'obvier à la rigidité des taux de transports due à la dette des chemins de fer et à la présence d'éléments monopolistiques dans le commerce des céréales, suscite des unions de fermiers analogues à celles qui existaient en territoire américain de même longitude géographique. De ces unions à caractère professionnel et à fins éducatives sortirent des organisations coopératives.

Pour résumer, disons que les difficultés économiques du Canada, dans la ligne historique que nous venons de tracer, ont culminé dans les crises coïncidant avec la période subséquente à l'ère des constructions de canaux et concomitantes à l'organisation d'un réseau de chemin de fer transcontinental. Ces crises nécessitèrent des rajustements dans les industries, dans les relations

avec les Etats-Unis, et justifièrent un traité de réciprocité (1954-66). D'autre part, la crise américaine subséquente à la guerre civile eut des répercussions sur le Canada.

Telles furent brièvement les circonstances canado-américaines desquelles est née l'idée de la coopération.

BIBLIOGRAPHIE

FAY, C.R., *Co-operation at Home and Abroad,* 3rd edition, London, 1925.

INNIS and PLUMPTREE, *Canadian Economy and its Problems,* Toronto, 1934.

INNIS, H.A., *Problems of Staple Production in Canada,* Toronto, 1933. *Unused Capacity as a factor in Canadian Economic History,* The Canadian Journal of Economics and Political Sciences, Feb. 1936.

PATTON, H.S., *Grain Growers' Co-operation in Western Canada,* Cambridge, U.S.A., 1928.

MACKINTOSH, W.E., *Economic Problems of the Prairie Provinces,* Toronto, 1933.

x x x Ottawa, 1943-44, *Annuaire du Canada.*

RICHARDS, A.E., *Co-operation in Canada,* The Economic Annalist, February 1938.

Royal Commission, *Evidence before the Royal Commission on Price Spreads,* Minutes of the Proceedings No. 62, January 1935.

QUESTIONNAIRE

1—D'après ce que vous avez appris dans cette leçon, montrez que la coopération au Canada répondait à un besoin.

développement de l'idée coopérative au Canada?
2—Quels facteurs ont favorisé l'influence des Etats-Unis sur le

Contenu de la dixième leçon

La coopération au Canada

II—La marche des événements coopératifs

1. L'ère de l'esprit d'association.

2. Le développement du mouvement coopératif:
   - A) 1872 à 1910.
   - B) 1910 à 1925.

3. La situation en 1942:
   - A) Notes statistiques.
   - B) Regard sur quelques secteurs.

4. Conclusions.

Dixième leçon

La coopération au Canada

II—La marche des événements coopératifs

Nous avons vu dans la leçon précédente les conditions économiques qui sévissaient au Canada au moment où est apparue l'idée de coopération. La présente leçon nous donnera un bref aperçu de la marche des événements coopératifs au Canada. Nous tenons à prévenir l'élève qu'il trouvera des notions plus précises lorsque nous aborderons l'histoire de la coopération agricole au Canada et dans la province de Québec et l'histoire de la coopération de consommation dans la province de Québec. A ce moment, l'élève profitera d'un retour aux leçons 9 et 10 de cette brochure où il trouvera les éléments de base indispensables à la compréhension de ces prochaines leçons.

1. *L'ère de l'esprit d'association*

L'Ordre des Grangers (dont il a été question dans la leçon précédente) ne manqua pas d'exercer une influence considérable sur la population, qu'il atteignit par sa propagande, et sur le gouvernement. Il fut au principe de quelques mesures législatives touchant l'agriculture et c'est à sa requête que le Gouvernement de l'Ontario institua une Commission pour enquêter sur l'état de l'agriculture dans cette province en 1879. Quant

à son influence sur la classe agricole elle-même, l'économiste canadien Mitchell la résume en quelques mots :

> « It set the farmers thinking and got them together, and gave them a sense of common interests. Unquestionably, the Grange was of great benefit to the agricultural class in Canada ».

En d'autres termes, les Grangers avaient contribué à la formation d'un esprit de classe agricole. Aussi leur inflence dut-elle se perpétuer en Ontario longtemps après leurs mésaventures commerciales et coopératives; elle se perpétua selon un mode professionnel, particulièrement à la suite de l'amalgame de l'Ordre des Grangers avec le « Farmers' Ass. », en 1907.

En somme, la deuxième partie du XIXième siècle au Canada marque le réveil d'un esprit de classe parmi les agriculteurs. A peu près à l'époque où Québec légiférait sur les cercles agricoles, d'autres provinces conféraient l'existence légale à des associations analogues : Ile du Prince-Edouard, 1877; Ontario, 1877 également, Manitoba, 1887, pour ne citer que celles-là.

2. *Le développement du mouvement coopératif*

A) *1872 à 1910*

Dans le domaine de la consommation, un groupe d'ouvriers, formés aux méthodes coopératives en Angleterre, fondèrent le premier magasin coopératif à Stellarton, N.E. Des institutions analogues furent organisées à Sydney Mines, à Reserve Mines et à Glace Bay. Les centres miniers de la Nouvelle-Ecosse furent le berceau

de la coopération rochdalienne. C'est également là que le mouvement devait rencontrer ses premiers échecs.

La coopération canadienne débuta sous des augures plutôt sombres. Un rapport de l'exécutif national de la Cooperative Union of Canada nous fournit des statistiques sur ses affiliées. Des quelque 250 affiliées qu'elle groupait en 1942, trois comptaient trente ans d'existence, vingt en comptaient vingt et plus. C'est dire que la majorité des coopératives affiliées à l'Union en 1909, année de sa fondation, durent liquider ou disparaître de quelque façon.

Deux faits historiques nous indiquent que le mouvement coopératif s'était manifesté sous toutes ses formes dans le Dominion, dès la première décennie du XXième siècle: la présentation du Bill de 1906 et la fondation de la « Cooperative Union of Canada », en 1909.

a) *Le Bill de 1906* avait pour but de donner un statut légal uniforme aux coopératives de crédit et d'épargne, aux coopératives de consommation et aux quelques organismes agricoles d'achat et de vente. L'échec du Bill au Sénat accentuait le danger d'éparpillement des efforts coopératifs. En l'absence d'une législation fédérale, on sentit alors un imminent besoin de coordination et d'entraide qui se traduisit par la fondation de l'Union Coopérative du Canada, le 6 mai 1909, à la suite d'une conférence des coopératives canadiennes.

b) *L'Union Coopérative du Canada* devait être un foyer de vulgarisation et un centre de contact pour les coopératives affiliées. Son programme s'inspirait d'ailleurs des méthodes appliquées par l'Union Coopérative de la Grande-Bretagne.

L'Union affilia six sociétés d'un effectif global de 1,595 membres; l'objet de cette Union pourrait se réduire à trois points essentiels :

1 — la distinction des vraies coopératives des autres associations à titre coopératif (art. 2);

2 — la propagation des idées coopératives dans le Dominion pour le triomphe de la vérité, de la justice et de l'économie; le rapprochement du vendeur et de l'acheteur par la socialisation des profits et l'élimination des malaises de la concurrence;

3 — le développement de l'esprit d'entraide.

B) *1910 à 1925*

A cette époque, des unités coopératives se formèrent dans l'Est et en Colombie Canadienne pour la vente des fruits, des volailles et des oeufs. Dans l'Ouest, les fermiers organisèrent des coopératives pour la vente du blé. Dans Québec, la coopération agricole avait fait ses débuts dans la région de Shefford en 1903, sous la direction de l'abbé Allaire, curé d'Adamsville, et elle obtenait de la législature de Québec, en 1909, la Loi des sociétés coopératives agricoles qui existe encore après avoir subi des amendements successifs. Québec comptait quatre coopératives centrales en 1919, qui, après la liquidation de la Confédération des Coopératives agricoles, se fusionnèrent dans la Coopérative Fédérée en 1922.

Dans toutes les provinces l'on assiste à un essai des principes et des méthodes coopératives en vue d'apporter une solution aux problèmes posés par le développement de notre agriculture principalement.

a) *La vente du bétail*

En Ontario, les Fermiers Unis fondèrent, en 1914, leur coopérative pour la vente des bestiaux qu'elle prenait en consignation des coopératives locales et qu'elle vendait par l'intermédiaire d'une firme à commission. En 1919, elle formait son propre département de vente. A la fin de 1919, la coopérative avait manipulé 3,683 wagons de bestiaux; de novembre 1924 à septembre 1925, elle en manipula 6,212.

En Alberta, l'Alberta Farmers Co-op. Company inaugurait un département pour la vente du bétail, en 1914, qui manipula 114 wagons dès sa première année d'opération.

En Saskatchewan, la Grain Growers' Company organisa, en 1916, un service de vente du bétail qu'elle continua après sa fusion dans The United Grain Growers en 117. Les Grain Growers, en 1923, se donnèrent une subsidiaire qui prit charge du Cattle Pool: « The United Livestock Growers Ltd. ». Le Cattle Pool transigea 100,800 têtes de bétail en 1923 et paya à ses membres une ristourne de 1% sur leurs ventes. Plus tard, en Saskatchewan, sur recommandation d'une commission provinciale, on organisa des entrepôts de bétail à Moose Jaw et à Prince-Albert. En 1924, quarante-deux coopératives y firent un chiffre d'affaires de $764,000.

b) *Les produits laitiers*

Dans les produits laitiers, les statistiques indiquent l'existence de 509 sociétés pour la fabrication du beurre et du fromage au Canada en 1920. Ces fabriques se répartissent comme suit :

Québec	223
Ontario	189
Ile du Prince-Edouard	23
Saskatchewan	22
Alberta	13
Colombie Canadienne	12
Nouveau-Brunswick	11
Manitoba	9
Nouvelle-Ecosse	7

Si l'on considère le nombre de fabriques au Canada à cette époque, soit 3,133, on peut dire que 16% environ étaient établies sur une base coopérative. Il ne faut pas oublier cependant que l'unité de fabrication (la fabrique) était plus petite, dans les conditions techniques du temps, qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Toutefois ces chiffres ne nous révèlent rien du caractère coopératif de ces sociétés.

Dans la province de Québec du moins, il convient de noter que la fabrique de beurre ou de fromage n'a jamais adopté, si ce n'est que depuis une quinzaine d'années, une politique nettement capitaliste. Dans la plupart des vieilles fabriques dites privées, le fabricant agissait comme consignataire moyennant X cents par livre de beurre, et plus tard par livre de gras: ce taux était arrêté dans une assemblée générale annuelle de tous les patrons. Le fabricant s'engageait à faire la répartition mensuelle sous la surveillance d'un conseil d'administration (directeurs) qui se réunissait, ou ne se réunissait pas, à chaque répartition. En outre, les patrons s'engageaient à tour de rôle à transporter les produits de la fabrique au wagon et à faire la glace en corvée durant l'hiver. Autant de services dont le

fabricant devait tenir compte dans la fixation de son taux de fabrication, et autant de caractéristiques coopératives.

En Ontario, la « United Dairymen's Co-operative Ltd. », une agence centrale pour tous genres de fabriques, se forma en 1920, à la suite de l'acquisition de la « Toronto Creamery » par la « United Farmers' Cooperative Company . »

En Saskatchewan, « The Saskatchewan Co-operative Creameries Ltd. » groupait, en 1917, dix-neuf fabriques comprenant 20,000 patrons et fabriquant 4,850,000 livres de produits par année.

En Alberta, le ministère de l'agriculture maintenait une agence centrale de vente connue sous le nom de « Butter Market Service » En 1812, on y organisait la « Calgary Milk Product Association ». Un peu plus tard, les United Farmers of Alberta fondèrent une société analogue « The Alberta Co-operative Dairy Producers Ltd. ». C'était une société provinciale qui fonctionnait d'après les méthodes du Pool.

En Colombie, on assiste à l'organisation de « The Cowichan Creamery Association » qui groupait « The Fraser Valley Milk Producers' Association », formée en 1913, et d'autres sociétés engagées dans la vente des oeufs, des volailles, de la farine, des fruits et des légumes.

Au Manitoba, les United Farmers of Manitoba organisèrent, en 1921, The Manitoba Co-operative Dairy Ltd.

Dans les Maritimes, ce furent principalement les entreprises privées qui s'intéressèrent au commerce des produits laitiers. Les organisations coopératives connurent le plus de succès dans la vente des oeufs et des

volailles, grâce à la Prince Edward Island Co-operative Egg and Poultry Association qui groupait quarante coopératives locales.

Les autres provinces ne tardèrent pas à imiter cette association. C'est ainsi que la Coopérative Fédérée, la Coopérative des Fermiers Unis et des crémeries coopératives organisèrent leur service respectif pour la vente des oeufs et des volailles. La Saskatchewan Grain Growers et les crémeries de la Colombie Canadienne formèrent leur « Turkey Pool ».

c) *La laine*

Dans la laine, l'origine des transactions coopératives remonte à 1913, lorsque le ministère fédéral de l'agriculture organisa la cassification. Des locales s'organisèrent d'abord, les ministères provinciaux d'agriculture s'offrant à leur servir d'agences centrales; les locales organisèrent ensuite leur propre centrale « The Canadian Co-operative Wool Growers Ltd. » Ses règlements stipulaient la limitation des taux d'intérêt sur le capital, l'augmentation annnuelle de la réserve générale et la distribution de trop-perçus. L'organisation réalisa un bénéfice de $28,550. en 1925.

d) *Les fruits et légumes*

Dans les fruits et légumes, le *Nouveau-Brunswick* groupa, en 1912, 22 locales sous la raison sociale de « United Fruit Companies of N.-S. Ltd. ». En 1917 on y forma une association d'approvisionnement en fournitures « The New Brunswick Fruit Growers' Association ».

En Ontario, on vit naître « The Erie Co-operative Company », en 1913, et « The Niagara Peninsula Growers' Ltd. », en 1920.

En Alberta, on organisa, en 1921, une association pour la mise au marché des pommes de terre.

En Colombie, notons « The Okanagan United Growers », organisée pour l'expédition et la vente des fruits, devenue plus tard « The Associated Growers of British Columbia » groupant trente locales et enfin « The Canadian Fruit Distribution Ltd. » de Vernon.

Dans la même période, soit toujours de 1910 à 1925, surgirent des organisations pour l'emballage, l'expédition et la vente de produits divers, le tabac et le miel en particulier, et une entreprise coopérative de pêche à Lunenberg, N.-E.

e) *Les céréales*

L'entreprise coopérative au service des producteurs de grains débuta péniblement vers 1901, après la formation du « Territorial Grain Growers Association ». Elle voulait réagir contre les abus du commerce monopolistique. L'étudiant trouvera plus d'informations sur ces copératives lorsqu'il verra les leçons sur le développement de la coopération agricole au Canada.

3. *La situation en 1942*

A) *Notes statistiques*

TABLEAU I — Classification des coopératives canadiennes d'après la vente de produits, le commerce de marchandises et fournitures (31 juillet 1942)

Marchandises	Coopératives (nombre)	Valeur des ventes $
Produits laitiers	443	39,218,446
Fruits et légumes	193	15,431,804
Grains et semences	114	87,013,500
Bestiaux	321	40,419,386
Volailles et oeufs	199	7,192,128
Nid	5	726,529
Produits de l'érable	7	1,137,980
Tabac	9	21,242,760
Laine	7	1,367,060
Fourrure	2	704,935
Bois de construction et de chauffage	10	118,504
Produits alimentaires	558	9,183,723
Vêtements et fournitures de ménage	180	1,371,542
Dérivés du pétrole, accessoires d'autos	561	7,239,512
Provendes, engrais chimiques	834	5,826,570
Machines et outillage	164	1,289,803
Charbon, bois et matériaux de const.	427	2,930,525
Divers ou non spécifiés	191	4,485,772
totaux	1,722	$257,090,427

TABLEAU II — Coopératives canadiennes, par province (31 juillet 1942)

Provinces	Coopératives (nombre)	Membres
Ile du Prince-Edouard	24	11,448
Nouvelle-Ecosse	131	15,794
Nouveau-Brunswick	29	7,376
Québec	409	33,827
Ontario	264	48,411
Manitoba	106	63,643
Saskatchewan	514	210,567
Alberta	137	105,475
Colombie	102	19,305
Interprovincial	6	45,768
totaux	1,722	561,314

N.B. Ces statistiques, publiées dans le dernier Annuaire du Canada, nous donnent une idée imprécise du nombre de coopératives, vu qu'elles se terminent en 1942. En outre, le tableau I ne contient pas les magasins coopératifs de la province de Québec; le tableau II également omet les statistiques des magasins coopératifs des villes de la province de Québec.

B) *Regard sur quelques secteurs*

a) *Pêcheries*

Les coopératives de pêcheurs ont une origine relativement récente tant sur les côtes de l'Atlantique que du Pacifique. Elles sont nées du besoin de faire face à des situation nouvelles imposées par la mécanisation, ou l'adoption de techniques nouvelles en général, et à l'entrée en scène de grandes firmes monopolistiques du type de la « Maritime National Fish Co. Ltd. ». D'après les renseignements fournis par le Ministère des Pêcheries, la première coopérative de pêcheurs aurait été établie à Tignish, Ile du Prince-Edouard, en 1924. Il ne se serait pas formé d'autres coopératives de pêcheurs avant 1930. Mais les statistiques de 1942 estimaient à 67 le nombre de coopératives de pêcheurs sur les côtes de l'Atlantique. Ce chiffre n'inclut pas les coopératives de la région gaspésienne, qui étaient au nombre de 17 en 1942. [1]

---

(1) Voir le rapport des Pêcheurs Unis dans *L'Inventaire du mouvement coopératif*, cinquième congrès général des coopérateurs, Conseil supérieur de la Coopération, Québec, 1944, pp. 113-118.

Le dernier Annuaire du Canada ne fait pas mention des coopératives de pêcheurs sur la côte du Pacifique. On trouve par ailleurs, dans les statistiques pour l'année 1941, qu'il existait à cette époque cinq coopératives, dont deux âgées d'une quinzaine d'années, une de dix ans et deux autres de fondation récente.

La préparation du poisson, la vente, le transport sont leurs principales fonctions. En outre, ces coopératives achètent ordinairement pour le compte des pêcheurs des agrès de pêche et des filets. Plusieurs exploitent des magasins coopératifs pour répondre aux besoins généraux de leurs membres.

b) *Epargne et crédit*

Le mouvement de crédit populaire a gagné l'Ouest canadien en provenance des provinces maritimes, la Nouvelle-Ecosse en particulier, après le neo-mouvement d'Antigonish. La Nouvelle-Ecosse se serait inspirée de l'expérience de la province de Québec et de la Nouvelle-Angleterre où Alphonse Desjardins avait fondé plusieurs caisses au cours des deux premières décades du siècle.

TABLEAU I — Sommaire des syndicats de crédit, par province, année financière 1942

	Syndicats (nombre)	Membres (nombre)	Prêts consentis (dernière année)	Prêts consentis (depuis fondation)
Ile du Prince-Edouard	45	5,580	95,067	518,067
Nouvelle-Ecosse	207	28,553	892,174	5,654,099
Nouveau-Brunswick	140	20,648	697,695	2,322,000
Québec: Desjardins	650	187,528	6,000,000	112,061,694
Autres	9	1,690	81,243	258,399
Ontario	129	23,699	1,869,603	14,093,430
Manitoba	60	6,448	262,686	678,520
Saskatchewan	92	9,179	435,668	1,111,433
Colombie	85	6,376	237,077	362,247
Alberta	74	6,283	354,872	883,563
	1,486	295,984	10,926,085	137,943,452

Une chronologie sommaire de la législation en matière d'épargne et de crédit nous indique approximativement l'origine relativement récente des caisses en dehors de la province de Québec :

TABLEAU II — Législation en matière d'épargne et de crédit coopératifs, par province

Colombie	1938
Alberta	1938
Saskatchewan	1937
Ontario	1922
Nouveau-Brunswick	1936
Nouvelle-Ecosse	1932
Ile du Prince-Edouard	1936

c) *Assurance*

Les mutuelles d'assurance, contrôlées et dirigées par les membres-cultivateurs, constituent l'une des formes les plus anciennes de coopération au pays. Elles opèrent depuis soixante-quinze ans. Les statistiques les plus récentes nous donnent le nombre de 365 mutuelles-incendie couvrant un risque global de plus d'un milliard de dollars. [2]

d) *Téléphone*

Les services téléphoniques sont du type le plus commun. Les statistiques de 1942 (Annuaire du Ca-

(2) Pour statistiques, formes et opérations des mutuelles dans la province de Québec, on pourra consulter *L'Inventaire du mouvement coopératif*, pp. 61-72.

nada 1934-44) établissent à 102,286 le nombre d'usagers répartis dans 2,348 coopératives, représentant un immobilisé total d'environ $20,000,000.

e) *Hospitalisation*

En 1941, le Canada comptait 38 systèmes d'assurance collective d'hospitalisation. Ces systèmes reposent sur une base contributoire par famille ou individu. En vertu de leur contribution, les abonnés ont droit à un tarif d'hospitalisation préférentiel et à de nombreux services gratuits.

Il en existait, en 1941, cinq en Nouvelle-Ecosse, deux au Nouveau-Brunswick, sept en Ontario, une au Manitoba, trois en Saskatchewan, sept en Alberta, treize en Colombie et une en voie de formation dans la province de Québec. C'est le Manitoba qui a pris l'initiative d'organiser ce système. Ses réalisations figurent aujourd'hui comme les plus importantes du pays. Grâce à leurs contributions mensuelles, les abonnés ont droit à 21 jours d'hospitalisation: nourriture, soins généraux, médicaments, avec privilèges de radiologie, etc.

Le plan de l'Ontario, soutenu à la fois par l'Association des hôpitaux et l'Association médicale de l'Ontario, ressemble à celui du Manitoba, tout en différant du plan habituel d'assurance. Les deux hôpitaux publics de Kingston distribuent aux abonnés usagers de l'année le montant des fonds provenant des honoraires prescrits, au prorata de la participation des usagers et sur condition d'acquittement de comptes.

f) *Logement et autres*

Trois groupements de la Nouvelle-Ecosse se sont donné des habitations coopératives, dans le voisinage de Glace Bay et de Reserve Mines, avec l'assistance de la Commission provinciale du logement et la collaboration des membres qui fournirent la main-d'oeuvre. Des étudiants des universités de Toronto et de Kingston maintiennent des maisons en coopération.

Il existe des sociétés de frais funéraires en Saskatchewan et dans la province de Québec. Il existe quelques coopératives de transport, dont l'une aux Iles de la Madeleine: La coopérative de transport maritime et aérien.

4. *Conclusions*

C'est sur la production du blé que s'est édifié l'Ouest canadien. Les conditions climatériques et techniques de ce type de production, la situation faite aux producteurs par les commerçants et des spéculateurs (on a peut-être exagéré toutefois) ont fait naître des associations à caractère volontaire, des unions de fermiers, des coopératives locales, provinciales, et enfin les Wheat Pools. Graduellement le mode coopératif de distribution a pénétré dans les diverses branches d'activité économique. Mais au principe, on trouve toujours le blé comme production de base et comme cellule primaire des autres branches de production. La Saskatchewan illustre bien ce phénomène, car son mouvement coopératif occupe la première place parmi les provinces, tant par le nombre d'unités coopératives que par le nombre de branches de production que ces unités embrassent.

Ailleurs on trouve au principe de l'organisation coopérative un autre type de production. Les régions d'Okanagan, Colombie, la péninsule de Niagara, Ontario, la Vallée d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse, sont des régions fruitières. La coopération y a plus ou moins réussi selon que le besoin d'un organisme de mise au marché s'est fait plus ou moins sentir chez le producteur. On rapporte que dans la région d'Ontario, rapprochée de marchés urbains que le producteur peut atteindre facilement, la coopération a pénétré à peine.

En ce qui concerne la consommation, la coopération n'eut de succès que dans les centres urbains de mentalité ouvrière et de gagne-petit. Les grands centres furent toujours des cimetières de coopératives de consommation et, comme l'écrivait C. R. Fay : « Canadian town-life itself is unco-operative except in banqueting and on public workship. »

Le mouvement de Nouvelle-Ecosse, qu'on est convenu d'appeler le mouvement d'Antigonish, doit son succès à la misère et à l'abjection de petits villages côtiers et aussi à la tradition coopérative de quelques centres miniers, autant qu'à l'action dynamique de l'Université St-François-Xavier. Cependant le thème d'éducation du neo-mouvement repose peut-être trop sur une philosophie et une psychologie de la misère qui l'éloignent des milieux bourgeois et qui commandent, pour cette raison, une réadaptation.

Dans Québec, la coopération s'est développée lentement dans les cadres de la paroisse, avec la caisse populaire, dans les cadres de la région avec la beurrerie, la meunerie et, enfin, dans le cadre provincial avec la Coopérative Fédérée. Comme partout ailleurs, dans les grandes villes, la coopérative de consommation n'a

pas fait merveille faute d'objectifs précis et de besoins perceptibles. A Montréal, deux coopératives de consommation seulement, jeunes encore, font des progrès marquants. La plus ancienne coopérative de consommation, d'après les renseignements récents, serait la coopérative de Sainte-Anne de Roquemaure, dont la viabilité ou l'« orthodoxie » ne posent plus de doute aujourd'hui.

On se rappellera l'importance des unions dans la genèse et le développement des coopératives au Canada. L'histoire nous enseigne qu'ici au Canada particulièrement, les coopératives nées viables ont eu pour point de départ quelque association de caractère professionnel et qu'elles se sont alignées tant bien que mal dans une sorte de tradition créée par ces sociétés de caractère professionnel poursuivant des buts éducatifs. On remarquera la présence de telles associations dans toutes les provinces : des « Farmers' Unions » dans les provinces anglo-canadiennes, les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles dans le Québec et notamment, en ces dernières années, l'Union Catholique des Cultivateurs.

De ce point de vue on reconnaîtra, selon ce qu'on en dit plus haut, par où nous sont venus les courants d'influence américaine, anglaise, belge et française, au Canada. On n'oubliera pas non plus, d'un autre point de vue, l'influence des techniques américaines et, il va sans dire, la pression des difficultés spécifiquement canadiennes dans l'avènement et la progression de la solution coopérative.

BIBLIOGRAPHIE

FAY, C.R., *Co-operation at Home and Abroad*, 3rd edition, London, 1925.

INNIS and PLUMPTREE, *Canadian Economy and its Problems*, Toronto, 1934.

INNIS, H.A., *Problems of Staple Production in Canada*, Toronto, 1933. *Unused Capacity as a factor in Canadian Economic History*, The Canadian Journal of Economics and Political Sciences, Feb. 1936.

PATTON, H.S., *Grain Growers' Co-operation in Western Canada*, Cambridge, U.S.A., 1928.

MACKINTOSH, W.E., *Economic Problems of the Prairie Provinces*, Toronto, 1933.

x x x *Annuaire du Canada*, Ottawa, 1943-44.

RICHARDS, A.E., *Co-operation in Canada*, The Economic Annalist, February 1938.

Royal Commission, *Evidence before the Royal Commission on Price Spreads*, Minutes of the Proceedings, No. 62, January 1935.

QUESTIONNAIRE

1—A quoi devons-nous attribuer la fondation de la Co-operative Union of Canada?

2—Expliquez pourquoi la coopération s'est développée très lentement dans certaines régions de l'Ontario.

3—A quoi devons-nous attribuer le renouveau dans le mouvement coopératif de consommation?

TABLE DES MATIERES

Livret No 1

Livret No 2

Avis aux étudiants

Toute personne désireuse de suivre les cours par correspondance en vue d'obtenir un certificat d'études coopératives doit se soumettre aux conditions suivantes:—

1 Inscription:

Faire la demande d'une formule d'inscription, la remplir en détail et avec soin, puis la retourner en versant le prix exigé par la direction

2 Distribution et structure des cours:

L'élève doit étudier l'exposé contenu dans chaque leçon, faire les lectures conseillées à la fin de chaque leçon et répondre par écrit à toutes les questions posées. Ces réponses constituent le devoir de l'élève et elles doivent être adressées au Service extérieur où elles seront corrigées. Les points gagnés à l'occasion des devoirs comptent pour 50% à l'examen final.

3 Examen final:

Un diplôme ou certificat sera accordé à l'élève qui aura suivi les cours sur:

1—la doctrine, l'organisation administrative et financière, l'éducation et la propagande, la législation et l'histoire coopératives (45 leçons).

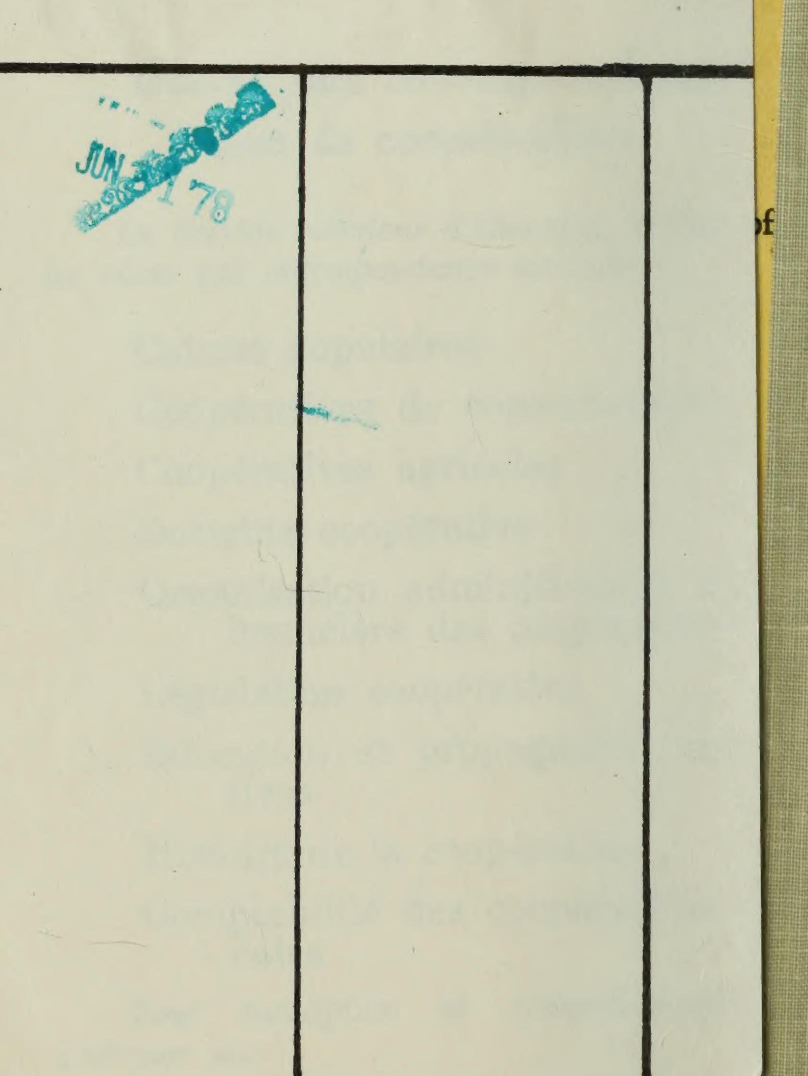
2—une des trois catérogies suivantes, au choix de l'élève:

coopératives de consommation — 15 leçons;

caisses populaires — 15 leçons;

coopératives agricoles — 15 leçons.

Imprimerie Ernest Tremblay Enr., 146 rue du Pont, Québec.



SERVICE EXTÉRIEUR D'ÉDUCATION SOCIAL
2, RUE DE L'UNIVERSITÉ
QUÉBEC

Imprimé au Canada Printed in

